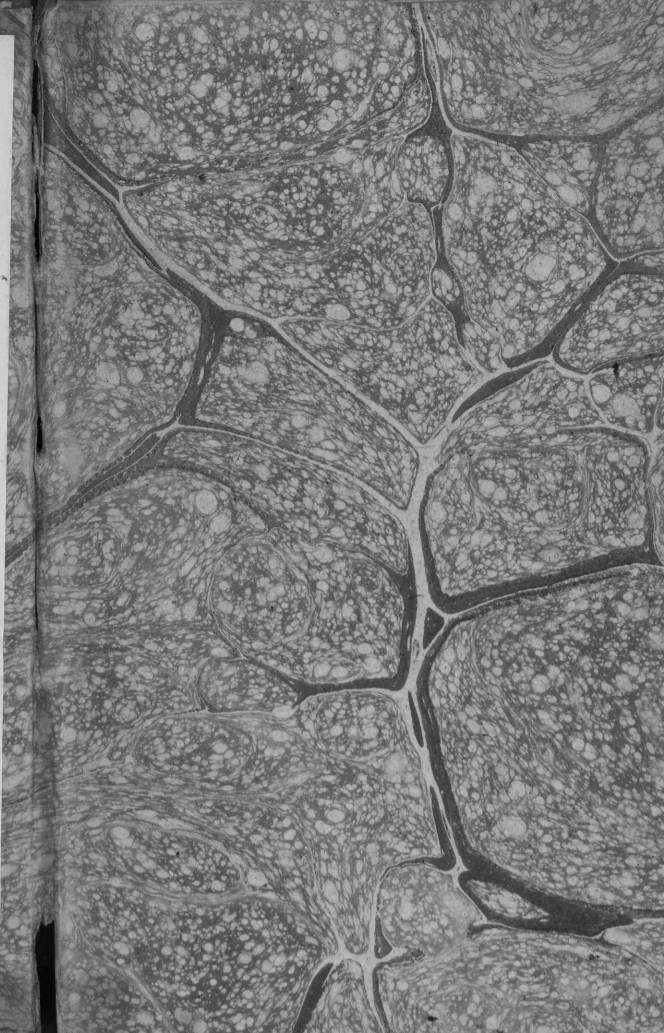


EX LIBRIS JEAN FAUCONNET

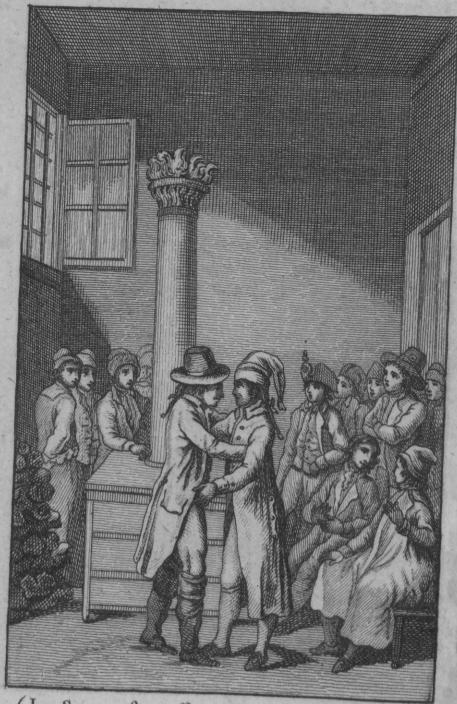


[Coissin]

TABLEAU
DES PRISONS
DE PARIS,
SOUS LE REGNE DE ROBESPIERRE,

*Pour faire suite à l'Almanach des
Prisons, contenant différentes
anecdotes sur plusieurs prison-
niers, avec les couplets, pièces
de vers, lettres et testamens
qu'ils ont faits.*

A PARIS,
Chez MICHEL, rue Haute-
Feuille, N^o. 36.



(La Scène se passe aux Madelonnettes.)
M. brave homme, pourquoi te trouvais-je ici?
Page 36.

On trouve à la même adresse
l'Almanach des Prisons ; prix
35 sols, franc de port.

AVERTISSEMENT.

NOTRE but, après avoir publié l'almanach des prisons, était de donner un ouvrage complet sur toutes les bastilles qui couvrent le sol de Paris ; mais l'aveugle curiosité du public, qui demande à connoître sur-le-champ les plus petits détails, tant sur les victimes des tyranneaux qui ont désolé la France, que sur les horreurs auxquelles elles ont été en proie, ne nous a pas permis de nous occuper d'un travail aussi immense. Nous allons donc continuer à offrir au lecteur la lugubre galerie des prisons de Paris ; et tous les mois nous ferons paroître un petit volume du même format et du même prix, jusqu'à ce que les matériaux vien-

nent à nous manquer. Tous les abus d'autorité sous le règne de Robespierre sont de notre ressort ; crimes des tribunaux , commissions révolutionnaires , crimes des proconsuls , crimes des comités révolutionnaires , tout sera dévoilé.

Nous invitons les citoyens de Paris et des départements , qui ont échappé au glaive de la vengeance , d'adresser au citoyen *Michel*, rue Haute-Feuille, n°. 36, les renseignements, notes, anecdotes, couplets, et généralement tout ce qu'ils croiront nécessaire pour mettre au jour le vaste tableau des turpitudes et des infamies qui ont souillé notre révolution.

*PRECI S historique sur la maison
d'arrêt de la rue de Sévres , et
faits relatifs à la révolution du
9 Thermidor.*

DANS le nombre considérable des maisons d'arrêts de Paris, où Robespierre avoit fait renfermer les victimes qu'il dévouoit à la mort, il y en avoit une rue de Sévres, qui paraissait dans l'origine avoir été moins marquée que les autres du signe de la destruction.

La section du Bonnet rouge qui avoit fondé cet établissement, et qui des premières s'étoit arrogé l'autorité d'arrêter, non-seulement dans sa section, mais partout, sans aucun mandat d'arrêt des autorités supérieures, avoit déjà commencé dès le 20 septembre 1793, (vieux style), à y amener une partie des personnes les plus riches de la section, auxquelles elle en réunît bientôt d'autres, qui joignoient à cette qualité celle d'avoir occupé les premières places de la cour.

Cette section voyant que le comité de

sûreté générale lui laissait tout pouvoir pour ses arrestations, et la chargeait même de celles que les autres sections négligeaient de faire, établi en conséquence une sorte de spéculation de finance assez lucrative, en prenant vers la fin de mars (vieux style), au lieu d'une petite maison où elle s'était déjà logée, une maison beaucoup plus vaste, dans laquelle elle louait à des détenus des appartemens, c'est-à-dire, deux chambres, jusqu'à douze liv. par jour; de manière que le total de cette location pouvait se monter jusqu'à 15,000 liv. par an, quoiqu'il fut constant qu'elle n'était censé la louer que 2400 liv. c'est-à-dire, qu'elle avait fait un bail à ce prix, mais qui n'a jamais été signé, ni par le propriétaire ni par ses gens d'affaire.

Il est vrai que cette prison était en apparence moins prison que beaucoup d'autres; sa position à l'encoignure du boulevard, le jardin dans lequel on se promenait alors, donnait à la malheureuse société qui y était détenue une apparence de liberté, et annonçait que cette maison renfermait plutôt des gens voués à la haine qu'à la mortelle vengeance du parti opprimant.

La plus grande partie des détenus était du nombre de ceux qui avaient ci-devant joui des honneurs, et de toutes les ai-

sances que procuraient les places qu'ils avaient occupés.

La patience et la résignation ont toujours habité cette maison, et ces deux vertus paraissaient s'accroître en proportion du plaisir cruel qu'éprouvaient ceux qui l'administraient, lorsqu'ils venaient enlever aux détenus quelques douces dont il les avaient précédemment laissé jouir.

On supportait toutes les privations, sans le moindre murmure, aux grossièretés et aux injures, on ne répondait que par le silence; en un mot cette maison était un cloître, où gémissaient des victimes dévorées par l'ennui.

La paix et la tranquillité qui régnaient dans ce lieu, semblaient en avoir repoussé la crainte sourde des jugemens iniques et cruels qui planaient sur les têtes des détenus des autres maisons d'arrêt.

Depuis plus de six mois sur 160 malheureux qui y étaient renfermés, deux seuls prisonniers avaient été tirés de la maison pour être immolés, lorsque le 7 thermidor (25 juillet vieux style), à cinq heures du soir, tandis que chacun était dans sa chambre, ou paisiblement rassemblé dans celles de ses compagnons d'infortune, on entendit un bruit confus de voix dans la rue, qui annonçait quelque événement.

Aussitôt on voit un charriot immense traîné par quatre chevaux; quatre gardarmes se présentent à l'instant dans la cour, suivi d'un huissier du tribunal révolutionnaire, qui semblait par sa physionomie et sa stature n'être destiné qu'à annoncer des choses sinistres. Cet homme farouche donne aussitôt l'ordre au concierge de sonner la cloche pour que tout le monde au même instant se rassemble dans la cour; chacun s'y rend en tremblant sur sa destinée; quelques-uns cependant se flattaient encore qu'il était peut-être question de transférer des prisonniers dans une autre maison.

L'huissier prend alors la liste, et ayant dans sa main tous les actes d'accusation, ce qui faisait croire cette liste très-volumineuse, chacun attend dans un morne silence ce qu'il va prononcer; le concierge veut faire l'appel nominal de tous les détenus, et avait déjà commencé, lorsque l'huissier prend la liste et fait lui-même l'appel.

Il nomme d'abord *Gramont-Dorsan*; mais le nom, mal lu, ne laisse pas à douter, même à la malheureuse victime qui en était l'objet, que c'est *Dossun* qu'on appelle. Alors, on commence à savoir que tous ceux qu'on allait nommer, étaient destinés à être conduits à

la conciergerie, et le lendemain au tribunal révolutionnaire, ou ce qui était la même chose, à l'échafaut.

On continue d'appeler (1) *Kerouent*, *Molevrier*, *Chimay*, *d'Armentières*, (2) *Narbonne-Plet*, *Cécile-Queuvrain*, sa femme-de-chambre, sous le nom de femme de confiance, elle eut la présence d'esprit de dire à l'huissier qu'elle n'avait jamais eu la première qualité; *Raymond Narbonne*, nièce de la précédente suit après. On les fait ranger sous la porte, et l'huissier établit une ligne de démarcation entre eux et les autres détenus. On leur permet à peine d'aller accompagnés d'un porte-clef, chercher un paquet nécessaire à leurs besoins de la nuit.

(1) *Kerouent* dit en descendant dans la cour, eh bien, mes amis, vous m'avez tant reproché de voir les choses en noir; il me semble que ceci n'est pas couleur de rose!

(2) *Darmentières* cria de sa fenêtre, *me voilà*, avec cette sérénité qui ne l'avoit jamais quitté un seule instant dans la prison, et comme si on l'eût appelé pour sa liberté.

Raymond Narbonne joignant l'air d'une noble fierté, à l'expression touchante de la sensibilité maternelle pour une fille de 10 ans qu'elle avait avec elle, veut s'approcher de cet enfant qu'elle savait bien qu'elle ne revera plus; mais à peine lui laisse-t-on le temps de dire deux mots à la citoyenne ci-devant duchesse de Choiseuil, pour la lui recommander, puis retournant prendre sa place auprès de ses camarades de malheur, et s'adressant à l'une d'elles, qui demandait quelque chose à l'huissier : ne vous avilissez pas, lui dit-elle, à faire la moindre demande à une homme de cette espèce.

On appelle ensuite (1) Clermont-Tonnerre, Crussol d'Amboise, et l'évêque d'Agde (Saint-Simon), en affectant de prononcer avec dérision et satisfaction son ancien titre; on demande enfin le nommé Viot, sorti depuis six mois de la maison pour être transféré à Saint-

(1) *Clermont-Tonnerre*, âgé de plus de soixante-douze ans, s'avancat d'un pas ferme, sans la moindre altération sur son visage; et comme s'il allait se rendre à quelques cérémonies où son rang l'eût appelé autrefois.

Lazare, et dont cependant on ignorait la nouvelle demeure; erreur qui s'est commise plus de vingt fois dans cette maison, tant par la négligence extrême des commissaires de section, que par la confusion qui régnait dans les bureaux du comité de sûreté générale (1).

Enfin la fatale liste est épuisée; après une heure d'effroi, où chacun avait en particulier pour supplice la certitude de la mort de ses camarades désignés, et la crainte de faire partie du convoi, l'huissier prononce que chacun peut se retirer. Cette espèce de bourreau vint ensuite passer les victimes en revue et les

(1) Vers la fin de fructidor on vint pour apporter la liberté à un de nos camarades qui avait été exécuté vers la fin de floréal. Le porteur d'ordre s'annonçat en disant qu'il venait rendre la liberté à un des meilleurs patriotes; que personne n'avait fourni plus de pièces que lui pour le prouver; et s'il l'avait connu particulièrement, il aurait pu ajouter que c'étoit le plus galant homme, le plus obligeant et le meilleur père, qui ne parlait jamais de ses enfans que les larmes aux yeux.

compter , à plusieurs reprises , jusqu'à ce qu'il fût bien sûr d'emmener avec lui les onze prisonniers désignés , qui furent à l'instant embarqués dans le fatal charriot , pour se rendre à la maison de la rue de la Bourbe , où l'on allait le compléter , et de-la le conduire à la conciergerie.

Chacun alors rentre dans sa chambre , en gémissant autant sur le sort de ses camarades , que sur celui qui pouvait l'attendre en particulier.

On pouvait bien , en effet , regarder comme certain le sort des malheureux qu'on venait de voiturer ; puisqu'un des quatre gendarmes eut la barbare franchise de dire à un des détenus , que le lendemain , à pareille heure , il n'en existerait pas un seul de ceux qu'il emmenait. Quelle audace dans le crime , puisqu'on ne prenait pas même la peine de le cacher à ceux qu'il était inutile de mettre dans la confiance !

Cependant l'espérance , qui ne nous abandonne jamais dans les momens les plus affreux , avait encore abusé plusieurs d'entre nous , jusqu'à croire que cette terrible visite serait la seule qui serait faite dans la maison ; et , comme il paraissait que les onze victimes étaient du nombre de celles que l'état passé et la fortune

semblaient avoir désigné aux coryphées du système régnant , on se berça , pendant la funèbre nuit qui succéda à cette triste soirée , de l'idée qu'une pareille scène ne se renouvelerait pas , ou qu'au moins elle serait remise à des temps plus éloignés. Le lendemain , 8 thermidor , samedi 26 juillet (vieux style) , au moment même où l'on égorgeait les victimes de la veille , on entend arriver avec grand bruit , entre cinq et six heures du soir , la fatale voiture , précédée d'une multitude immense , avide de ces sortes de spectacles.

L'horreur que cette voiture inspira à ceux qui purent la voir de leurs fenêtres , fut extrême ; la terreur profonde qu'avait encore laissé l'événement de la veille , augmentait à leurs yeux le charriot de la mort , si bien qualifié par un des détenus , du nom de la grande bierre roulante. Elle parut à tout le monde le double de celle de la veille ; elle était vide , et tout portait à croire qu'on venait la remplir par 20 ou 40 prisonniers.

À l'instant la cloche de la mort sonne. Le concierge avait cependant demandé à l'huissier , vu l'état de faiblesse et de mauvaise santé , où la scène de la veille avait laissé plusieurs femmes , qu'on s'en dispensât , et qu'on fit chercher dans leurs

chambres ceux qui étaient désignés, ainsi que cela se pratiquait dans les autres prisons ; mais le farouche huissier répondit : il le faut, pour que cela serve d'exemple aux autres.

On sonne donc ; on ordonne à tous les détenus de se rendre dans la cour, pour y attendre leur destinée ; chacun descend en tremblant, on hésitait au bas des escaliers, craignant que chaque pas n'approchât du ruisseau, qui faisait la ligne de démarcation entre la vie et la mort.

Les mères cherchaient dans le reste de leurs forces de quoi rassurer leurs enfans, trop faibles pour supporter un aussi affreux spectacle et une si terrible anxiété.

Dans ce moment de réunion, de craintes et de malheurs, il eût été difficile de distinguer les familles, tous étaient père, mère, enfans, frères et sœurs, tout se serrait et aidait à donner à son voisin un courage dont il avait besoin pour lui-même.

Aussitôt le plus profond silence est rompu par la voix de l'huissier, qui prononce de sa voix terrible le nom de Maillé, qui, seule et sans appui, perce la foule désolée ; elle s'avance avec l'oubli de soi-même et le seul souvenir de ses enfans, quelle recommande aux camarades

qui l'entouraient. Près du fatal ruisseau, elle parle à l'huissier, et à la présence d'esprit de demander qu'elle est celle qui est désignée sur la liste ; elle reconnaît alors que les noms de baptême et de fille ne sont pas les siens : à l'instant l'huissier, voyant son erreur, l'interroge sur la demeure de cette infortunée ; mais son cœur, voulant dans le premier instant mettre en défaut sa mémoire sur le sort de sa malheureuse belle-sœur, elle vit que ce serait en vain, et finit par dire qu'elle la croyait dans la maison de St-Lazare. (1) Elle revient ensuite avec cette contenance fière et noble, qui ne l'avait pas quitté un instant, se rejoindre aux groupes de

(1) Ces deux femmes ont vu la mort de près, car celle qui était à Saint-Lazare, fut conduite le soir même, 8 fructidor, à la conciergerie, et le lendemain 9, dernier jour des boucheries, elle n'échappa à la mort que par l'état de convulsions auxquelles elle était sujette, et qui lui prirent d'une manière si violente au tribunal, que les juges crurent devoir remettre son interrogatoire ; mais heureusement pour elle, il n'y avait plus de lendemain pour le crime.

ses camarades , qui avaient à peine la force de jouir du bonheur qu'ils éprouvaient en la voyant échappée pour cette fois , et qui ne savaient pas encore si leurs noms n'allaient pas sortir de la bouche du crieur de la mort.

Enfin cet homme , après avoir contemplé une scène qui charmaît son atrocité , et qui déchirait le cœur le plus froid et le plus insensible , prononce qu'on ne demandait plus personne dans la maison , et part avec la voiture , pour aller la remplir dans une autre maison d'arrêt.

Ceux qui avaient eu la force de résister à cette épouvantable épreuve , dès qu'ils commencèrent à respirer , s'empressèrent de porter des secours aux femmes , qui étaient dans l'état le plus pitoyable.

La mort pour cette fois , s'emblait avoir fait grâce à tous les prisonniers , et c'était en effet le dernier jour de l'empire qu'elle exerçait depuis si long temps sur tous les détenus. La Convention nationale luttoit alors contre les scélérats qui avaient juré sa ruine , et les terrassait.

Elle connaissait toutes les trames qu'on ourdissait contre les citoyens qui étaient détenus , et qu'on se proposait d'envoyer successivement à l'échafaud ; elle savait que le décret qui avait été rendu le 27 germinal , contre tous les ex-nobles , pour les

obliger de sortir de Paris et des villes frontières et maritimes , et à choisir chacun une municipalité , qui répondait en quelque façon d'eux , comme un concierge répond de son prisonnier , n'avait été rendu que pour s'éviter la peine de les faire mettre tous à la fois dans des maisons d'arrêt , et les y tenir en dépôt pour les y aller chercher à mesure que ces maisons se vuideraient , en passant par le tribunal révolutionnaire ; la maison d'arrêt de la rue de Sévres était bien une preuve de cette vérité , puisque deux jours après l'expédition des onze malheureuses victimes , on en amena sept de la même famille , qu'une section de Paris avait été chercher jusqu'au près de Tonnerre ; parmi elles était une femme grosse de près de neuf mois , que l'on mit dans un grenier à 75 marches de hauteur ; depuis ce temps il ne fut plus amené d'autres prisonniers , que ceux qu'on appelait des gens du 9 thermidor.

Alors le sang cessa de couler , ou du moins on ne répandit plus que celui des monstres , qui depuis plusieurs mois , n'avaient cessé de s'abreuver de celui de l'innocent.

Il paraît certain que Robespierre aurait poussé les exécutions journalières du tribunal révolutionnaire , jusqu'au

nombre de 100 par jour dans chaque salle de jugement ; car on a scu bien positivement par des citoyens attachés à ce tribunal , que les ordres avaient été donnés pour construire dans les salles des amphithéâtres capables de contenir à la fois ce nombre d'accusés.

Malgré tous ces moyens infernaux , il est encore plus que probable qu'on avait formé le projet , et ce d'accord avec la commune de Paris , de se défaire , dans un jour d'émeute , que l'on aurait aisément excitée , et qui probablement aurait eu lieu la nuit du 9 au 10 thermidor , de tous les prisonniers ; on avait récemment changé à cet effet presque tous les concierges des prisons , pour que ces instrumens du crime leur fussent totalement dévoués ; celui de la maison de la rue de Sèvres , la nuit du 9 au 10 thermidor , sous prétexte de faire la visite des lumières de la maison , qui y étaient défendues passé dix heures , était venu , entre dix et onze heures , dans une grande partie des chambres , en recommandant qu'on laissât les clefs aux portes , parce qu'il pourrait bien y venir deux ou trois fois dans la nuit. On observa qu'il ne fit cette visite que dans un des côtés de la maison , et qu'il ne s'arrêta , que parce

qu'on entendit , à minuit , une sonnette à la porte de la rue , qui le fit descendre , et l'obligea , sans doute , de ne plus poursuivre son projet. Aussi une des premières choses qu'on lui entendit dire ; le 10 au matin , c'est que les choses étaient bougr... changées , et ce mot énergique commença à répandre un rayon d'espoir dans l'esprit inquiet de tous les détenus , qui sentaient bien qu'ils étaient dans une crise violente , sans savoir ni ce qui la produisait , ni quelle issue elle pourrait avoir.

Nous étions en effet , dans ce moment , dans la plus profonde ignorance de tous les événemens. Non seulement tous les journaux nous étaient interdits , mais même il était expressément défendu à tous les colporteurs , de les annoncer à plus de deux cents toises de la maison : une femme seulement , dont la voix était aussi forte que sanguinaire , avait seule le privilège exclusif de nous crier , très-exactement , et à différentes reprises , le nombre des condamnés par le tribunal révolutionnaire , et , lorsqu'il n'y en avait que vingt , elle avait coutume de dire que , le lendemain , elle espérait bien en annoncer davantage.

Enfin , cette nuit du 9 au 10 thermidor nous annonçant de grands événe-

mens , tant par la quantité énorme de patrouilles que nous voyons passer , que par la générale que nous entendions battre , depuis dix heures du soir ; une grande partie des détenus , sentant la position affreuse dans laquelle ils pouvoient se trouver à chaque instant , il avait été convenu que plusieurs de ceux qui habitaient les remises veilleraient toute la nuit , pour avertir les autres. La connoissance que nous avions acquise du caractère atroce du nouveau concierge , qu'on nous avait donné depuis quinze jours , nous donnait à croire qu'il était propre à se livrer à toutes les cruautés qui lui seraient ordonnées. Aussi , quelques jours après l'exécution des chefs de ces horribles complots , on vint se saisir de lui , à neuf heures du soir , pour le conduire en prison ; ce qui procura quelque soulagement aux détenus.

Ce concierge avait imaginé , depuis quelques jours , de mettre des sentinelles , même le jour , dans la cour , pour la traverser diagonalement , avec injonction de rompre tous les groupes de trois ou quatre personnes , qui , en se promenant , s'arrêtaient quelquefois un instant ; mais , heureusement pour nous , il se trouva que , le 10 thermidor , un jeune homme de bonne famille , et fils d'un

malheureux père très-riche qui venait d'être guillotiné depuis peu , prenant part à notre situation , ne put s'empêcher de nous faire part des bonnes nouvelles , dont il sentait bien l'importance pour ceux qu'il était obligé de garder ; et , tout en marchant , il lâchait de temps à autre un mot sur Robespierre ; ce qui nous apprit sa chute totale. Aussi , deux jours après , le concierge furieux de voir que , malgré sa vigilance extrême , nous étions instruits de ce qui se passait , imagina de supprimer les sentinelles de la cour et du jardin , pour mettre de gros chiens à la place.

Quand on rapproche toutes ces particularités , d'autres faits antérieurs ; quand on se rappelle que la municipalité conspiratrice de Paris , était venue sans aucun décret faire la visite pendant deux jours consécutifs , nuit et jour , de tous les effets , argent et argenterie des détenus ; que ces mêmes municipaux firent cette visite , sans faire apparaître aucun ordre à cet effet ; quand on songe qu'ils poussèrent la recherche , jusqu'à ôter tous moyens de défense , même des objets les plus minutieux , tels que des compass et de petits outils à faire des fleurs ; que le concierge vint même quelques jours avant , le 9 thermidor ,

enlever jusqu'aux mouchettes, quoique la chandelle fut permise, il en résulte qu'il est plus que probable, que depuis long-tems on méditait un affreux projet contre les prisons, et qu'on voulait non pas que les détenus n'attentassent point à leur vie, mais leur ôter jusqu'à la moindre défense contre tous ceux qui devaient être chargés d'y attenter.

Il est certain qu'on avait placé d'autres concierges dans les maisons d'arrêt, qu'afin qu'on fût sûr qu'ils se prêteraient au changement des écrous (1), et ceux de notre prison ont été notoirement déhaturés.

Ceux que la tyrannie avait dévoué à la mort, étaient écroués sous la simple dénomination, *arrêté par mesure de sûreté générale*. C'est ainsi qu'on endor-

(1) Le nouveau concierge a raconté à un des détenus qu'il était sorti de la prison de l'Abbaye, pour n'avoir pas voulu se prêter au changement des écrous, les ayant toujours regardé comme un dépôt sacré.

mais les victimes, qui rassurées en quelque sorte sur le genre d'inculpation qui leur étaient faites, ne s'apercevaient du précipice, que lorsqu'ils y étaient tombés.

MADÉLONNETTES.

LES nombreuses arrestations des premiers jours de septembre 1793, (vieux style), encombrèrent tout-à-coup cette prison, et d'une maison de force en firent une maison d'arrêt. Au commencement de ce mois, les Madelonnettes comptoient peu de prisonniers; ce qu'on appelle la paille logeait au troisième étage, elle se composait de fabricateurs de faux assignats, de faussaires et de voleurs. Cette tourbe ayant voulu s'évader, on la fit descendre au rez-de-chaussé, où on eut soin d'empêcher de nouvelles tentatives.

Les premiers suspects qui *événèrent* cette maison, furent les citoyens des sections de la Montagne, du Contrat social, des Marchés etc., au nombre de quinze et vingt par contingent de chaque section; les citoyens de la Montagne furent placés dans le corridor du troisième, et jurèrent de ne point se séparer que d'après un ordre supérieur; les sections qui vinrent ensuite furent confinées dans le local qu'occupaient les pailleux; c'était des chambrés de cinq pieds carrés, de neuf de haut, donnant

donnant sur les derrières, ayant chacune deux fenêtres de six petits carreaux et ornées de grilles bien solides; dans chacune de ces chambres, se trouvaient douze crèches, accolées trois ensemble; chaque crèche avait un pied et demi de large sur six pieds de long, et garnie d'une mauvaise paille toute chargée de vermine.

Le concierge de cette maison, Vaubertand fils, homme exact, mais sensible, dont le caractère ne s'est jamais démenti pendant cent jours que j'ai resté dans cette maison, cherchait toutes les occasions d'adoucir le sort des citoyens qui n'étaient que *suspects*. L'institution des crèches inventée pour avilir l'espèce humaine, disparut par ses soins, et les objets de première nécessité furent distribués avec affabilité aux prisonniers.

La première nuit de notre arrivée, il fallut coucher sur la paille, le lendemain on nous donna des matelats; et quelques jours après nos chambres furent décorées de tablettes et de petits meubles très commodes.

Les bois de lits tenant plus de place que des crèches, on n'en put placer que huit dans chaque chambre, chacun mit la main à l'œuvre, et en moins d'une heure les crèches furent démontées et les lits placés, ce qui réduisit les chambrées

de douze qu'elles étaient, à huit citoyens.

Ces premiers jours de captivité peuvent être appelés avec vérité, *le siècle d'or*. Nous étions tous sensibles à la perte de notre liberté, mais n'ayant rien à nous reprocher, nous supportions cette privation avec cette fermeté qui caractérise l'homme probe, le véritable républicain qui sait se soumettre aux loix. Hélas ! nous ne prévoyons pas les jours de douleur et de désespoir qui ont marqué depuis notre existence ! On n'égorgeait pas encore, les boucheries n'étaient pas en permanence Mais n'anticipons pas sur les événements.

Nous jouissions alors de la permission de voir nos femmes, nos parens et nos amis, qui venaient tous les jours nous apporter des consolations et de l'espérance.

Les commensaux de notre corridor, étaient plusieurs artistes du théâtre français, Boulainvilliers, de Crosne, le général Lanoue, Fleurieux ; (1) ils nous avaient précédés de quelques jours, et ils occupaient à deux des chambres de huit pieds carrés.

(1) Fleurieux, ex-ministre de la marine.

Cette maison qui ne devait contenir que 200 personnes, en renferma bientôt 270 à 280, cette augmentation resserra les prisonniers, et on couchait dans les corridors.

Ces corridors avaient cinquante pas de long. À l'une des extrémités, étaient des latrines infectes, qui répandaient, dans toute la maison, une odeur tellement insupportable, qu'il était impossible de s'y promener, et l'on ne pouvait tenir ses portes ouvertes, sous peine de tomber en asphyxie. À l'autre extrémité, était une petite fenêtre, qui fournissait à elle seule un petit courant d'air, qui n'était pas suffisant pour neutraliser le méphitisme des latrines. Aussi il survint bientôt une sorte d'épidémie, qui aurait emporté beaucoup de monde, sans les secours et les soins infatigables de l'honnête et du zélé Dupontet, médecin de la section de l'Homme-armé. (Nous aurons occasion, par la suite, de reparler de ce citoyen). Dupontet fit ouvrir toutes les portes et fenêtres, à une certaine heure et pendant un temps déterminé, fit brûler du vinaigre et prescrivit, pour ordonnance, de prendre de l'exercice, avant de diner et de rentrer. On exécutait régulièrement des marches et des évolutions, que commandait le général Lanoue,

ou Saint-Prix, artiste du théâtre français. De cette manière, nous conjurions la maladie.

On remarquait, dans ces évolutions, l'ex-lieutenant-civil, Angrand d'Alleray, qui, quoiqu'octogénaire, se tenait aussi droit que le plus vigoureux jeune homme. Aux exercices du soir, il paraissait, une bougie à la main, marchait au pas, et ne manquait point une évolution. Decrosne était aussi de la partie.

Malgré toutes ces précautions, la petite vérole se manifesta, et Sabran (1) en fut victime. Dupontet, malgré tous ses soins, toutes ses veilles, et Seignelai (2), son infirmier, ne purent le sauver.

Lecamus de Laguibourgère (3) la prit de lui, et fut assez heureux pour en revenir. Heureux ! Que dis-je ?.. Quelques jours après, Laguibourgère fut supplicié.

(1) Sabran, ancien colonel de cavalerie.

(2) Seignelai, marchand de vin, de la section de Grenelle.

(3) Lecamus de Laguibourgère, ancien conseiller au parlement de Paris.

Chaque fois qu'il entra un administrateur de police, nous lui portions nos plaintes, sur ce qu'il n'y avait pas d'infirmier dans une maison où les prisonniers étaient amoncés en si grand nombre : l'arrogant municipal faisait fort peu de cas de nos réclamations ; il promettait vaguement, mais rien ne s'exécutait. On demandait une cour, offrant de payer le supplément de garde que cette permission nécessiterait ; on promit encore une fois, et la cour ne fut ouverte que le 18 frimaire, temps où il n'était plus possible de jouir de la promenade, vu la rigueur de la saison.

Tous les agens de l'autorité étaient de glace pour nos maux. Arrivait-il quelqu'un d'entr'eux, aussitôt il était entouré ; on lui faisait le tableau déchirant de l'affreuse situation de plusieurs détenus : l'agent de la tyrannie écoutait avec distraction, jouait l'homme affairé, lâchait quelques mots insignifiants, disparaissait, et laissait dans l'abandon des malheureux, lutant contre la mort et le désespoir.

Le 8 octobre (vieux style), on nous annonça la visite des administrateurs de police, dont l'un était Marino, de la section de la Montagne, l'un des bourreaux de Lyon, connu de tous les pri-

sonniers, comme le plus hardi scélérat. Il arrive, avec une grotesque dignité, une allure insolente, un habit sale, chapeau gras, écharpe pareille : on se précipite autour de lui ; on lui présente des mémoires ; on cherche à exciter sa sensibilité. L'antropophage administrateur donne à tout le monde des réponses évasives, et entre dans la chambre qui renfermait les citoyens de sa section. Il parcourt des yeux ses victimes (car c'était d'après ses dénonciations que ses co-sectionnaires avaient été arrêtés) ; il les contemple, avec le sourire du tigre, et les accable de grossièretés. Avec un pareil brigand, on ne pouvait pas parler de sa liberté ; on se contenta de lui demander le jardin. « Patience, bons citoyens, répond le » Néron écharpé, on établit de belles » maisons d'arrêt, à Pic-puce, à Port- » libre, etc. ceux qui auront le bon- » heur ou le malheur d'y aller, y trou- » veront des jardins, où ils pourront » se promener ». Puis un prisonnier s'évertua jusqu'à se plaindre à Marino de sa détention, qui n'était motivée que sur des suspicions très-légères, son écrou portait : *suspecté d'être suspect d'incivisme*. L'administrateur lui répondit froidement : « j'aimerais mieux être accu-

» sé d'avoir volé quatre chevaux, volé » enfin ou assassiné, que d'être suspecté » d'incivisme ».

Un grand hussard, à larges moustaches, logeait au premier ; il présenta humblement sa requête à Marino ; il l'appela avec respect, *Monsieur*, — Parle en républicain ; je tutoie tout le monde : point de *Monsieur* ; mais *Citoyen*, et tutoie moi. — Eh bien, par la S... nom d'un dieu, fais-moi sortir d'ici et donne-moi la liberté.

Il sortit le troisième jour, on avait besoin d'homme à moustaches.

Marino termina la visite en nous annonçant avec un visage rayonnant l'arrêt de la commune, qui nous défendait de communiquer au dehors, l'ordre fut exécuté sur-le-champ. Un prisonnier fit à ce sujet les stances suivantes :

STANCES

*Sur la défense faite aux détenus de
communiquer avec leurs parens.*

(Ces stances peuvent se chanter sur l'air:
Comment goûter quelque repos.)

Ordres cruels et rigoureux !.....
Nous ne voyons plus qui nous aime ;
Ciel ! à quel désespoir extrême
Réduisez-vous les malheureux !
N'êtes-vous donc époux ni pères,
Vous qui causez tous nos malheurs ?
Descendez au fond de vos cœurs ,
Et n'augmentez pas nos misères.

Voyez les pleurs et la douleur
De l'innocence qui supplie,
Pour presser l'auteur de sa vie
Contre son jeune et tendre cœur ;
Voyez cette épouse éplorée ,
Qui guette envain le long du jour
L'objet de son plus tendre amour ,
Et s'en retourne désolée.

Parens , amis , qui pour nous voir ,
Errez dans ces tristes enceintes ;
Etouffez vos justes plaintes ,
Et calmez votre désespoir ,
Vers nos barreaux fixez la vue ,
Et si nous rencontrons vos yeux.....
Lors nous serons moins malheureux
Par une aussi douce entrevue.

Que de ce bien , on soit jaloux !....
Qu'à notre sort on porte envie !....
Et qu'une insigne barbarie ,
Non contente de nos verroux ,
Ajoute à nos cruelles peines
En nous privant de ce bienfait ;
C'est le châtiment du forfait.....
C'est doubler le poids de nos chaînes.

Vous pouvez tourmenter nos corps
Et maîtriser nos destinées ;
Mais pour dominer nos pensées ,
Vous tenteriez de vains efforts ;
L'homme fort de sa conscience
Est toujours audessus du sort ;
Sans crainte il affronte la mort ,
Ou l'attend avec patience.

Dieu ! qu'il est triste à son réveil
 De ne vous retrouver qu'en songe !
 Chères moitiés , un tel mensonge
 Demande un éternel sommeil.
 Dans nos bras tendrement pressées,
 Vous charmez nos cruels ennuis.....
 Quelles sont heureuse les nuits
 Qui vous offrent à nos pensés !....

Un doux espoir luit à nos cœurs ,
 Justice enfin sera rendue.....
 La vérité perçant la nue
 Va terminer tous nos malheurs.
 Sechez vos douloureuses larmes ,
 Bientôt nous jouirons en paix ,
 De vos grâces , de vos attraits ,
 De votre amour et de ses charmes.

Par le citoyen COITTANT.

Il fallut donc nous séparer de vous, maîtresses adorées , épouses vertueuses , amis trop chers ! On ne connut plus dans notre prison les douces étreintes de l'amour , les délicieuses émotions de la piété filiale , les tendres épanchements de l'amitié , toutes les consolations nous furent enlevées. La farouche tyrannie avait prononcé ses arrêts , il ne restait à ses victimes qu'à obéir ; cet ordre rigoureux

paralisa en nous toute espèce de sentiment , nous en fumes anéantis ; le temps et la philosophie cicatrisèrent nos blessures et nous reprîmes l'attitude d'hommes qui savaient supporter le malheur. L'espérance jetait quelques fleurs sur nos chaînes , l'amitié les allégea , les goûts sympathisèrent , et dès-lors se formèrent des liaisons que la mort seule détruira.

Des scènes épisodiques venaient quelquefois nous distraire des ennuis de notre captivité : le concierge Vaubertrand avait un fils âgé de quatre ans ; cet enfant avait déjà toutes les vertus de ses parents ; l'affabilité , la douceur et la sensibilité brillaient dans son jeune âge. Il venait souvent nous voir et affectionnait particulièrement deux prisonniers , le citoyen Dazincourt , artiste du théâtre français , qui le divertissait beaucoup ; et le citoyen Coittant , qui lui faisait avec des cartes des petits chars , des ânes , des chiens , des oiseaux etc.

Le 11 octobre (vieux style) , deux jeunes femmes qui ne connoissaient pas l'arrêté de la commune , fondaient en larmes à la porte de la prison , et faisoient les plus vives instances pour voir leurs maris. Une d'elle trouvant sur son passage cet aimable enfant , le prit dans ses bras , en le priant d'obtenir du gar-

dien l'entrée de la prison qu'il lui avait refusé. L'enfant se jette aux genoux du gardien. — Je t'en prie, laisse entrer la citoyenne, tu vois, je suis à tes genoux.

Rien n'émeut l'inflexible gardien, l'enfant supplie et n'obtient rien, les larmes coulent, le désespoir est dans les yeux des deux femmes sensibles; elles sont obligées de s'en retourner sans avoir rien obtenu.

La fille du citoyen Fleuri, artiste du théâtre français, enfant de quatre ans, aussi intéressante qu'on l'est à cet âge, quand on réunit tout ce qui en fait le charme, se présente dans le dehors, et dit bon jour à son papa, qu'elle aperçoit par la fenêtre; on l'arrache de sa vue, les pleurs de l'innocence ne peuvent toucher le stupide gendarme.

Malgré tous les dégoûts dont on cherchait à nous abreuver, nous jouissions cependant de la douceur de parler à nos proches par nos fenêtres; le son de leur voix était un bonheur pour nous, on nous en priva, et voici ce qui en fut la cause: un des gendarmes préposé à notre garde, se conduisit grossièrement envers la femme d'un prisonnier, on dit même qu'il s'oublia jusqu'à se porter à des voyes de fait. Une douzaine de femmes à la langue déliée et aux gestes significatifs,

significatifs, qui étaient venues voir leurs maris, furent témoins de la scène; elles traitèrent le gendarme d'une manière assez verte; celui-ci alla porter ses plaintes à la commune, et les ordres furent donnés de ne plus parler par les croisées.

Séquestrés du monde entier, nous passions cependant quelquefois des momens assez agréables. Dans notre corridor (sur-tout celui du troisième), il s'était établi une amitié, dont les nœuds se resserraient tous les jours par le malheur commun. La nouvelle d'un décret favorable; d'un succès, d'une victoire, nous rendait notre gaieté.

Les bons mots, les plaisanteries faisaient un peu de diversion à notre ennui. Dazincourt était toujours jovial. « N'est-il pas étonnant, disait-il, de se me trouver ici? Qu'on y retienne des empereurs, des rois, des tyrans, des ducs et des marquis, cela se conçoit; mais que je me voie en leur compagnie, moi, qui ne suis qu'un pauvre valet sans-culotte, oh! certes, il y a de l'injustice! »

Notre petit ange, Vaubertrand fils, nous donnait aussi des consolations. Voici la conversation qu'il eut un jour avec son aimable mère, femme autant estimable que sensible, qui venait souven

examiner s'il ne nous manquait rien de ce que la loi nous accordait. Il y avait dans la maison un petit jardin, où le concierge seul avait le droit d'aller. — Nous ne voyons personne dans ce jardin, dit l'enfant; allons rendre visite à nos pigeonniers (c'était ainsi qu'il nous appelait). — Eh! bien, mon fils, allons-y. — Maman, il faut leur ouvrir les portes; ils n'ont rien fait de mal; oh! je t'en assure, ils n'ont rien fait! — Mais, mon fils, tu veux donc me faire guillotiner? — Non, maman. — Mon ami, ce n'est pas moi qui ai les clefs, ce sont les gardiens. — Oh! bien, si tu veux, je vais les amuser, et, pendant ce temps, tu les prendras, et nous leur ouvrirons les portes. — Ainsi s'exprimait ce charmant enfant.

Nous avions établi, dans notre prison, une police correctionnelle. C'était à ce tribunal qu'étaient traduits les dénonciateurs, qui venaient grossir le nombre des prisonniers. On les recevait de manière à les guérir de la manie dénonciative, en cas qu'ils recouvraient leur liberté.

Le 23 octobre (vieux style), le cidevant chevalier de Bussey, américain, est reconnu par le citoyen Saint-Hilaire, qu'il avait fait arrêter. — Quoi! dit Saint-

Hilaire, coquin, scélérat, te voilà ici? il y a donc une justice humaine! Citoyens, cet homme est un monstre, qui a employé des moyens infâmes pour me faire arrêter: c'est un espion. — Aussitôt, on entoure le ci-devant chevalier, qui pâlit, et qui cherche envain une réponse pour justification. On insiste pour qu'il parle: toujours même silence. Les sarcasmes, les huées tombent sur lui; il bat en retraite dans une chambre, où on ne veut pas le recevoir. L'indignation est prête à éclater, lorsqu'un gardien vient le chercher pour le mettre à la paille. Les pailleux, déjà instruits, ne veulent pas de sa compagnie, et le repoussent très-durement. Enfin, on le relègue, provisoirement, dans la loge du cochon, jusqu'à ce qu'on lui ait trouvé un autre gîte.

Parcille aventure, mais plus comique, arriva à Benard, commissaire civil de la section de la Montagne, qui nous fut amené le 17 frimaire.

Les co-sectionnaires s'étaient réunis par chambres autant qu'ils l'avaient pu. Au guichet on demanda à Benard, de quelle section es-tu? — De la Montagne. — Montes au troisième, n^o. 12, tu trouveras-là de bons enfans. — Ce n'était pas là tout-à-fait le compte du nouvel hôte

qui, malheureusement, n'était pas connu très-avantageusement de ses co-sectionnaires. Arrivé au premier étage, il y reste, et prend langue avec les prisonniers. Ses réponses, aux demandes qu'on lui faisait, étaient obscures ou entortillées ; on prit une idée peu favorable de sa personne. Pour éclaircir les faits, on le fait accompagner par une députation, et on l'amène vers ses camarades. Il entre dans la chambre fort décontenancé, et donne le bon jour d'un air embarrassé. Un regard de mépris et d'indignation fut toute notre réponse. La députation étoit restée à la porte ; elle s'informe du moral de l'individu. On lui apprend que c'est un dénonciateur, un happechair et un voleur, car sa réputation l'avait devancée. Pour son malheur, il rencontre, au bout du corridor, le citoyen Rolland, qu'il avait fait arrêter au Palais égalité, comme assassin de Lepelletier, et qui acheva de le faire connoître. On le conduit au premier étage, avec un accompagnement de malédictions. Là, on ne veut pas le recevoir et on le rudoie. Un garde arrive et lui dit : « Monsieur, vous êtes trop honnête homme pour rester avec ces citoyens ; suivez-moi, je vais vous loger ». Il le conduit à la paille. Un prisonnier officieux cria, *au chat, au chat, . . .* C'est

le mot du guet, qui avertit qu'on leur envoie un mauvais sujet. Descendu dans cet endroit, on le prie de raconter son affaire. Il répond qu'il est accusé d'avoir voulu voler des ornemens d'église, des galons de chasuble, des patènes, des vierges d'argent, qui avoient effectivement été trouvés chez lui ; mais qu'il n'y avoit mis qu'en dépôt, comptant bien les rendre à qui il appartiendrait, et qu'enfin son affaire ne seroit pas longue.

Notre homme se connaissait en orfèvrerie depuis long-tems ; il avait été sacristain à la Madeleine, puis petit cleric à S. Roch, puis grenadier au bataillon du même nom, puis aboyeur de section, puis commissaire civil et des jeux, puis dénonciateur, puis happechair, et enfin voleur, faisant la pluie et le beau tems dans la section. Ses nouveaux camarades le consolèrent, et lui dirent que pour ne pas engendrer de mélancolie, il fallait s'amuser à de petits jeux.

On propose de jouer au tailleur ; il accepte. Pour cet effet on approche deux tables ; on met une couverture dessus, et un des pailleux y montant, et dans l'attitude d'un tailleur, fait ôser la redingotte du nouvel hôte, et en prend la mesure ; puis le faisant monter à sa place, lui dit d'en faire autant. Pendant ce tems

on avait fait de bonnes poignées de verges d'un balai tout neuf ; et à un signal convenu , on le renverse , et on le fesse d'importance.

Un des fustigeurs va à la provision dans un des baquets à latrines , et souille la culotte du grenadier - sacristain. Le patient se trouve mal ; les pailleux le métamorphosent en Sancho-Pança, qu'ils font voltiger sur la couverture. Pendant la cérémonie, on chantait en chœur les litanies , ou bien *aperua bona*. Enfin l'ex-commissaire ouvre les yeux ; il appelle le guichetier , qui arrive , et dit , avec sa grosse voix : « Citoyens (notez qu'ils s'adressait à 35 voleurs qu'on avait transféré de Bicêtre , il y avait quelques jours), citoyens , quand on vous amène un citoyen honnête , ce n'est pas pour le tracasser. Je vous prie d'être plus circonspects , autrement , je vous renfermerai dans vos chambres ».

À la voix du gardien , chacun avait soufflé sa chandelle , & s'était retiré chez soi. La farce était jouée.

Comme le voltigeur se nettoyait le visage , Vauberttrand , à qui le gardien venait de faire son rapport , arrive.

« — Qu'est-ce que c'est ? (Il se bouche le nez). Mon Dieu ! comme vous sentez mauvais ! — C'est. . . c'est. . . » — Enfin,

dit Vauberttrand , je vois , je sens ce que c'est ; je vais vous faire mettre dans une chambre à part ; ce qui fut exécuté sur-le-champ. De cette manière les citoyens de la section de la Montagne furent un peu vengés des atrocités de ce scélérat , qui mettrait dans sa section les citoyens aux prises les uns avec les autres , et s'enfuyait ensuite comme un lâche coquin. Depuis le tribunal criminel du département l'a condamné à faire une séance de six heures sur le tabouret , et à douze ans de fers. Amen.

Quelque jours après la mésaventure de l'ex-commissaire , une scène d'un autre genre vint nous égayer : un jeune homme , ci-devant conseiller au parlement , était logé au second étage , dans une chambre à huit personnes ; il voulut occuper celle de St.-Prix , dans laquelle il vaquait une place par la sortie de Duval son commensal.

Il la disputait à un ci-devant procureur au parlement , Duchemin , homme aussi doux et honnête , que l'autre était altier et bouffi d'orgueil. Le concierge l'avait promise à Duchemin , à qui elle appartenait par droit d'ancienneté. Après quelques contestations , le jeune conseiller lui dit : — Je suis étonné que vous ôleviez des difficultés ; de vous à moi , il ne devrait pas y en avoir. — Monsieur ,

lui répondit le procureur, si vous aviez mis plus d'honnêteté dans votre demande, j'aurais pu vous satisfaire; mais, ici, nous sommes tous égaux, et je soutiendrai mes droits; c'est au concierge à décider entre nous deux; et de suite il lui tourna le dos. Le père du conseiller (Villiers de Montmartin), était là, et dit au procureur: et à moi, monsieur, me le disputerez-vous? Sans doute, répliqua Duchemin: si c'eût été pour vous, votre âge aurait pu me faire transiger; mais c'est pour votre fils, aussi jeune que moi, et je ne céderai rien de mes prétentions, qui sont fondées sur la justice et sur mon droit d'ancienneté. En définitif, la chambre lui resta. Bazincourt dit à ce sujet: « je suis bien persuadé qu'il n'aurait pas demandé à être dans la mienné, si elle eût été vacante; car il se serait, sans doute, refusé à demeurer avec un pauvre valet; il aimait mieux partager la chambre d'un empereur (1) ». Le jeune Latour-du-Pin-Gouvernet, âgé de treize

(1) Saint-Prix, remplit au théâtre les premiers rôles dans le tragique.

ans, ayant été témoin de la dispute, dit: « voilà comme sont tous ces nobles de robe »! Le citoyen Laborde, de la section de la Montagne, lui répondit: « va, va, tu as beau dire, ta noblesse est aussi bien française que la sienne ».

Un facétieux fit les deux couplets suivants, qui furent affichés à la porte du corridor, et qui coururent toute la prison; de sorte que le sobriquet de vous à moi, resta au conseiller.

AIR: *Du haut en bas.*

LE CONSEILLER.

DE vous à moi,
Faites, monsieur, la différence.
De vous à moi,
Dit le conseiller en émoi;
Je dois avoir la préférence;
Car il y a trop de distance
De vous à moi.

LE PROCUREUR.

De vous à moi,
Quelle est donc cette différence ?
De vous à moi,
Soyez enfin de bonne-foi;
Egaux en droits par la naissance,
Je n'admets aucune distance
De vous à moi.

On devait transférer quatorze anglais;
ce qui laissait des chambres vuides : le

même Villiers de Montmartin vint trouver Vaubertrand qui, pour lors, était au troisième étage; il lui dit qu'il avait un mor à lui communiquer. Le concierge lui répondit: « citoyen, je vais, dans » ce moment, chez le citoyen Boullainvilliers qui est malade. — Mais je n'ai, je vous assure, qu'un mot, un seul mot à vous dire. Voyant que Vaubertrand continuait son chemin, et piqué de ce que celui-ci n'avait pas été à lui pour recevoir la requête qu'il lui présentait devant beaucoup de monde; humilié même d'avoir eu l'air de supplier le concierge d'une maison d'arrêt, il cria, en se redressant avec dignité: je vous attends chez moi. — Je vais y passer tout-à-l'heure, dit Vaubertrand, et comme il suivait de loin le conseiller: « ah! ah! ajouta-t-il, » toujours, toujours l'homme de 1788 »!

Duchemin tomba malade assez dangereusement. Pendant tout le temps que dura sa maladie, il n'eut point d'autre garde-malade que Saint-Prix, son camarade de chambre, qui lui donnait bouillon, médecine, etc. et qui, après trois nuits de veille, en sortit une fois avec les lèvres aussi noires que du charbon.

Le citoyen Boivin, marchand de vin, porte Bernard, était accusé d'avoir souffert la vente du numéraire dans sa maison; il

avait déjà été interrogé au tribunal révolutionnaire ; il allait y paraître une seconde fois pour être jugé. Un matin il est appelé ; il part. Nous n'étions pas sans inquiétude sur l'issue de son jugement. Enfin, nous apprenons qu'il est acquitté.

Lui-même, arrive sur les 5 heures du soir et nous confirme cette heureuse nouvelle, et il ajoute : j'ai été acquitté sous caution ; on m'a demandé mille écus ; ne les ayant pas, j'ai offert de souscrire un engagement pour une somme beaucoup plus forte ; j'ai été refusé. Il me faut la somme demandée, si-non je vais rester en prison jusqu'à ce que je l'ai trouvée. Logette, négociant, rue de la Chanvrerie, voyant son embarras, lui dit : il ne vous manque que cela pour avoir votre liberté ? voilà mille écus ; allez jouir de ce bien précieux. — Permettez au moins que je vous fasse mon billet ? — Non : la parole d'un honnête homme me suffit.

Les larmes de la reconnaissance, sont la récompense du bienfaiteur ; ils s'embrassent, et Logette, pendant cette scène attendrissante, paraissait lui-même obligé.

Cependant la nouvelle s'était répandue, dans la prison, que Boivin devait garder prison, jusqu'à ce qu'il eût trouvé mille écus pour sa caution. Elle parvint jusqu'à

Vanhove l'aîné, qui faisait sa partie de piquet avec Fleuri ; il tire son portefeuille, en s'écriant : Que je suis heureux ! je puis faire sa somme. J'ai à peu-près 4,000 livres, 1,500 me suffiront pour le tems que je compte rester en prison. Où est-il ? Il court pour les lui offrir. Boivin était parti ; il apprend que Logette l'avait prévenu ; il se console de n'avoir pu obliger un frère, en pensant qu'il s'est trouvé dans la prison un homme que la fortune avait mis dans la position de venir au secours d'un malheureux.

Jadis les prisons étaient presque toujours l'école du crime ; la nôtre était devenue celle de la bienfaisance. Combien de fois l'honnête Dupontet n'a-t-il pas été éveillé la sensibilité des détenus, en leur présentant le tableau déchirant de l'infortuné et des besoins de quelques-uns de nos camarades ; et je dois dire que ces démarches n'étaient pas infructueuses ; l'indigence était secourue et jamais humiliée.

Un jour un *pailleux*, recommandable par sa probité, est acquitté par le tribunal révolutionnaire. Le décret qui accorde une indemnité aux citoyens dont l'innocence a été reconnue, n'existait pas encore ; ce malheureux était absolument nu. Il avait 20 lieues de route à faire pour retourner

chez lui. On fait une collecte ; il est aussitôt équipé de pied-en-cap ; on lui donne de quoi se rendre dans ses foyers ; et comme le produit de la collecte avait été considérable , le surplus fut distribué aux autres *pailleux* qui , en reconnaissance , formèrent des vœux pour leurs bienfaiteurs.

Le tems n'adoucisait pas nos maux ; la tyrannie se faisait une étude de les rendre plus accablans ; pour nous distraire , nous faisons de la musique. On exécutait tant bien que mal des quatuors de Pleyel. Notre charmante conciergè ne nous abandonnait pas , et assistait assez régulièrement à ces petits concerts. C'était la seule femme que nous voyons. Voici un couplet qui fera connaître cette aimable famille ; il n'a pas été chanté.

AIR : *Jeunes amans cueillez des fleurs.*

ON voit l'amour et la beauté

En voyant le fils et la mère ;

De même on voit l'humanité

En voyant le fils et le père.

O ! mes amis , qu'on est heureux

De trouver en lui le bon frère ,

L'ami sincère et généreux ,

Qui souffre de notre misère !

Ce couplet donna l'idée de faire des bouts rimés , sur les mêmes rimes : voici ceux qui remportèrent le prix ; ils sont de Reynal , de la section de la Montagne.

A la citoyenne VAUBERTRAND.

Même AIR.

DANS ton sourire la bonté
Nous peint la plus tendre des . . . mères,
De ton époux l'humanité
Peint aussi le meilleur des . . . pères ;

Chacun de nous serait heureux ,
Si la loi qui nous fit ses frères ,
Voulait que ses soins généreux
Pussent adoucir nos misères.

Concierges du 10 thermidor , que ne
peut-on en rimer autant en votre hon-
neur !

Le 7 novembre (vieux style) , Marino nous honora d'une seconde visite. Sa mission consistait à établir une sorte d'égalité dans la maison , de faire manger le riche avec le pauvre , le tout aux dépens du premier. Il voulait aussi que les prisonniers de la paille , quittassent leurs affreuses demeures pour occuper des chambres : *et vice versé* ; il voulait que les suspects allassent prendre la place des *pailleux*. Heureusement ce projet n'eut pas lieu ; on lui fit observer que la paille était presque entièrement composée de criminels , de voleurs , fabricateurs de faux assignats , et qu'il y aurait de l'inconvenance , malgré son grand système d'égalité , à favoriser des brigands , en déplaçant des citoyens , qui n'étaient que prévenus d'incivisme. Marino n'insista pas sur cet objet ; mais il donna l'ordre d'organiser les tables communes. Puis il parcourut toute la maison , interrogea les individus sur

leur fortune , et assigna aux personnes aisées des pauvres à nourrir

Arrivé à la chambre de la montagne , où étaient ses co-sectionnaires , ceux-ci voulurent l'entretenir des causes de leur détention ; mais Marino , sans les écouter , alla chercher Decroëne (il a été guillotiné dans une masse) , l'amena dans cette chambre , et lui dit ; tiens mon fils , voilà des hommes de ma section , il faut que tu en ayes soin ; entends-tu bien ? — Oui , citoyen. — Assis-toi-là. — Oui , citoyen. — (En le flattant sur la joue) , ah ! ça , tu payeras le fricot , entends-tu bien ? — Oui , citoyen. — La chambre , les frais , le vin ? — Oui , citoyen. — Tiens , voilà le président (en désignant Jousseran) , il fera la carte de toute la dépense , entends-tu ? — Oui , citoyen. — Tu as de la fortune ; ils n'ent ont pas ; c'est à toi à payer , entends-tu ? — Oui , citoyen. — N'y manques pas. — Non , citoyen. — Et tu leur donneras le gigot à l'ail , les pommes de terre et la salade. — Oui , citoyen.

Après ce colloque , il quitta Decroëne , en lui donnant le petit soufflet sur la joue.

Sorti de cette chambre , il distribua des tables aux citoyens la Michaudiere , Villemain et autres , et dit aux artistes du théâtre français , qu'il leur enverrait un

fermier-général pour les nourrir, parce qu'il sentait le besoin qu'ils pouvaient en avoir. Il dit aussi à Decrosne et à Villemain, que sous le règne de l'égalité, ne devant pas y avoir de paille, il enverrait chercher leurs matelats; il leur recommanda sur-tout, pour pièce fondamentale, le gigot à l'ail.

Marino, était ce jour-là en belle humeur, et sa visite nous avait égayé. Il fallut de suite exécuter ses ordres; tout s'arrangea à merveille: Decrosne s'offrit de bonne grace; mais la chambre de la montagne qui, sans renfermer des citoyens très-fortunés, n'avait eu besoin jusqu'alors des secours de personne, car tout le monde était solidaire, déclara qu'elle était en état de se suffire à elle-même. Decrosne insista pour être utile aux moins aisés, et demanda si un bon curé, que l'on avait accueilli dans cette chambre, n'éprouvait pas des privations sensibles. Ce curé s'était ouvert, depuis quelques jours, sur son peu de fortune, à l'un des citoyens avec lesquels il vivait; ceux-ci s'étaient déjà fait un plaisir de l'obliger. Decrosne apprit d'eux que ce bon curé devait le loyer de sa chambre, et partie de la nourriture qu'il faisait venir du dehors, et dès-lors, il eut soin de

délivrer le curé des inquiétudes qu'il aurait pu avoir sur ces deux articles.

On nous entretenait, depuis longtemps, d'une translation de prisonniers qui devait s'exécuter: elle eut lieu définitivement. On commença par nous enlever tous les curés, parmi lesquels était celui de Saint-Roch. Il avait une fièvre brûlante, accompagnée d'un transport très-violent: son état ne toucha point les administrateurs de police, qui le firent partir avec ses autres confrères. Nos adieux furent touchans; les larmes inondaient nos visages. Tous furent transférés à Bicêtre, et nous apprîmes, le lendemain, qu'ils avaient été réunis cinquante-six dans une même salle, où ils avaient passé la nuit sur des chaises, et qu'ils leur était impossible de se procurer rien de dehors, même en payant.

On amena, le 3 frimaire, le citoyen Blanchard, commissaire général des guerres. Le premier besoin d'un prisonnier, nouvellement arrivé et qui se voit accueilli, est de raconter les causes de son arrestation; celui-ci en nous faisant son récit, ne peut s'empêcher de verser des larmes de sang, en prononçant les noms de son épouse et de ses deux filles.

Philippine et Amélie! s'écriait-il, je ne vous verrez donc plus! Son chien qu'il

avait amené avec lui et qui l'avait suivi à l'armée et dans ces différens voyages, burlait d'une manière douloureuse toutes les fois qu'il entendait prononcer ces noms chéris ; ce spectacle nous déchirait l'ame.

Les défenseurs officieux étaient les seules personnes qui eussent le droit d'entrer dans la prison. Cahier, l'un d'eux, était dans ce qu'on appelait le foyer du troisième ; il cherchait un prisonnier dont la défense lui avait été confiée, ses yeux se fixent sur un brave sans-culotte, le citoyen Grappin qui, le 2 septembre 1792 (vieux style), l'avait arraché des bras des assassins, et lui avait sauvé la vie. Ils restent immobiles, se reconnaissent, les larmes s'échappent de leurs paupières, tous deux se précipitent, confondent leur joie dans de mutuels embrassements, et restent plusieurs minutes dans cette attitude, sans pouvoir proférer une parole ; ils la retrouvent et la perdent de nouveau dans de douces étreintes.

Eh ! brave homme, s'écrie Cahier, pourquoi donc te trouvais-je ici ? Grappin lui raconte les motifs de son arrestation. — Quelle injustice, reprend Cahier ; dispose de moi, de ma fortune ; ma vie t'appartient, tu me l'as donné une seconde

fois ; sois tranquille, je ne dormirai pas que je n'aie obtenu ta liberté.

Cette scène avait attendri tout le monde, chacun fondait en larmes.

Grappin, qui avait sauvé plus de soixante personnes à l'Abbaye, lors des massacres, ne recouvra sa liberté que par la révolution du 10 thermidor.

On parlait toujours de la translation générale des prisonniers ; le but de l'administration était de rendre cette maison à sa première institution, c'est-à-dire de n'en plus faire qu'une maison de force.

Nous nous préparions à une séparation douloureuse ; on nous promettait que dans notre nouveau séjour nous pourrions voir nos parens et nos amis, et que nous jouirions d'un air plus salubre : cette espérance diminuait les regrets que nous avions de quitter nos aimables concierges.

Cependant on saisissoit tous les moyens de rendre nos chaînes plus pesantes, et on y parvenait aisément.

Le 5 frimaire, une femme apporta une paire de souliers à un des trente-cinq voleurs qui étaient la paille ; elle y avait caché une lime ; elle voulut remettre ces souliers par les barreaux de leurs chambres, qui sont au rez-de-chaussée ; un des gardes s'y opposa, et voulut voir les souliers ; la femme essaya de retirer la

lime, mais elle le fit si mal-adroitement, que l'on s'en aperçut. Le rapport de cette tentative, fut aussitôt envoyé à la commune : elle expédia un ordre, portant défense à tous les prisonniers de se mettre à la fenêtre, ni de parler à personne.

Dans le commun malheur, tout le monde fraternisait. Ceux qui, jadis dans le monde, avaient joué les personnages les plus brillans, se trouvaient fort heureux de venir prendre leur café dans le passage d'un étroit corridor, qui servait de chauffoir commun, modestement assis sur une mauvasse paille, où sur une pile de bûches.

Quand le petit ménage était fait, qu'on s'était seulement salué, en allant vider la fortune du pot de Champville (1) (artiste du théâtre français), et qu'on avait déjeuné, on voyait le ci-devant lieutenant de police, perruque bien poudrée,

(1) Un jour que Boulainvilliers allait vider son pot de nuit, canne en main, parce qu'il était goutteux, Champville dit du plus grand sérieux, prenez garde, citoyens, voici la fortune du pot qui passe. — Ceci est renouvéllé de l'ex-marquis de Bièvre, l'homme le plus prodigieux du siècle pour les calambourgs.

souliers bien cirés, chapeau sous le bras, se rendre chez les ci-devant ministres, Latour-du-Pin, St-Priest, le frère de l'ex-ministre ; et puis chez Boulainvilliers ; puis enfin chez les ci-devant conseillers au parlement.

De retour chez lui, venaient à leur tour, Boulainvilliers, Latour-du-Pin, les ex-conseillers, en grande cérémonie, qui rendaient la visite ; c'était-là l'occupation de la matinée.

Le 27 frimaire, la translation, tant annoncée s'exécuta ; et 54 prisonniers furent conduits des Madelonnettes, à Port-libre, rue de la Bourbe.

Nous nous croyons assez forts pour supporter avec résignation cette douloureuse séparation. Ce moment fut terrible ; le visage inondé de larmes, nous ne pouvions nous décider à nous quitter, nous nous embrassions, nous nous pressions mutuellement, et les sanglots s'échappaient avec peine de notre cœur oppressé. La même scène se passait dans tous les corridors, dans toutes les chambres ; on se dit adieu, comme pour l'éternité. Hélas ! combien furent éternels ! On promit de s'écrire, et aucun prisonnier ne négligea ce devoir de l'amitié. Quand on fut sorti des guichets, les yeux humides, on se tendait encore les bras Enfin nous sommes parés.

A D I E U X

AUX ARTISTES DU THÉÂTRE

FRANÇAIS (1).

C'est donc après cent jours d'une
 affreuse prison,
 Que mes pieds engourdis touchent enfin
 la terre !
 C'est après ce long temps d'une douleur
 amère,
 Que mon œil affaibli voit un autre ho-
 rison !
 Ce n'est pas sans regrets, amis, que
 je vous quitte ;
 J'emporte votre image et vous laisse
 mon cœur,
 Et lorsque le malheur s'acharne à ma
 poursuite,

(1) Ce fragment est extrait d'une pièce
 de vers intitulée *les Souvenirs*.

Je ne forme des vœux que pour votre
 bonheur.

Adieu, *Fleury*, cent fois aimable,
 Qu'une sombre douleur accable ;
Vanhove aîné, le sérieux.

Larochelle et *Champville*, aimables, facé-
 tieux.

Adieu, *Gérard* le débonnaire,
 Homme franc, autant que loyal.

Adieu, mon bon ami *Saint-Fal*,
 Nourrissier de ton tendre père :

Tu vis sans crainte et sans remords,
 Des méchants bravant les efforts ;

Mais trop craintif et trop timide,
 Malgré toi, ta paupière humide,
 Décele l'état de ton cœur

Courbé sous le poids du malheur,
 Cher *Dazincourt*, j'ai vu ton amè

Quelquefois trop se tourmenter.
 Pour toi, *Duport*, qu'une brûlante flarante

Ne cesse point d'alimenter,
 Puisse tu voir ta belle amie,

Chaque matin venir te consoler,
 En te soufflant le plus joli baiser ;

Et puiser dans ses yeux une nouvelle vie,

Qui te soutienne en ta captivité,
 En attendant ta liberté !
 Adieu, cher *Vanhove* le frère,
 Bon vivant et bon réjoui,
 Qui ne connut jamais l'ennui,
 Grâce à ton heureux caractère.
 Enfin, adieu serviable *Saint-Prix* (1),
 Des amis, l'amî le plus tendre,
 Qui ne sait point mettre de prix
 Aux services que tu sais rendre ;
 Je te vois, près de ton malade,
 Remplissant envers lui les devoirs de
 Pylade,
 Et te payer de ce plaisir.
 Je me souviens qu'en ton loisir,
 Tu dessinais la symétrique arcade
 De l'irrégulier bâtiment
 Où demeurerait notre concierge,

(1) Cet homme si sensible, dont l'aspect est froid, se permettrait aussi quelques facéties. Un jour qu'il balayait sa chambre, il s'écria : O malheureux empereur ! qui eût jamais pensé que tu dusses être réduit à mourir de fatigue, en faisant ce pénible métier.

De son épouse, encore amante
 Mère aussi chaste qu'une vierge,
 Et toi, joli petit enfant,
 Qui m'aimait et que j'aimais tant,
 Long-tems gravés dans ma mémoire,
 Bons et sensibles *Vaubertand* (1),
 Vous resterez fidèlement ;
 Mais ce lieu purificateur
 N'a pas fait mon amendement.
 Hélas ! si j'étais condamnable,
 Je suis toujours aussi coupable
 Que j'étais auparavant,
 Car toujours je suis tolérant !
 En vous quittant, *Madelonnettes*,
 Je ne change qu' de prison,
 Pour aller en autre maison,
 Qu'habitaient jadis des nonnettes,
 Chastes épouses du seigneur.

(1) Concierge des *Madelonnettes*. Il ne venait pas un administrateur de police qu'il ne demandât le jardin et la reconstruction des latrines ; il écrivait même plusieurs lettres à cet égard, tant au département qu'à l'administration de police, qui furent toutes sans effet.

Si quelque choses me console,
C'est que mon ame fuit et vole
Vers d'autres lieux, témoins de mon
bonheur,

Et qui furent long-tems l'asyle
De celle que mon cœur aimait,
Qu'il aime encore.

.
.
.

Par le citoyen COITTANT.

MAISON D'ARRET

DE PORT-LIBRE.

Communément appelée la Bourbe.

CETTE maison, agréablement située et en bon air, comprenait plusieurs bâtimens, et contenait, le 26 frimaire, deux cent et quelques détenus, dont vingt-sept fermiers-généraux, et vingt-sept receveurs généraux des finances, qui y avaient été envoyés par décret, pour être à portée de se communiquer, et de se concerter pour la reddition de leurs comptes.

Parmi les autres prisonniers remarquables par leur fortune, on voyait le citoyen Perigny, ancien administrateur des domaines; Lamilliere, son gendre, ex-intendant des Ponts et Chaussées; Angran, ex-président au parlement; le ci-devant comte de Bar qui, des Madelonnettes, avait été transféré au Luxembourg, et de cet endroit à Port-Libre, avec sa femme et sa mère.

Les autres femmes étaient la citoyenne veuve de Sabran, mort aux Madelonnettes, de la petite vérole; d'Aguay, Decrosne et son fils, jeune homme de quatorze ans, la citoyenne Desmeniere, avec sa famille, composée d'un fils et d'une fille, les citoyennes Chabot et Duplessis, avec chacune leur fille.

Les hommes habitaient ce qu'on appelle le grand bâtiment, composé de deux étages ayant chacun un grand corridor et trente-deux cellules; les unes ayant vue sur l'observatoire et sur la rue d'Enfer, et les autres sur le cloître, qui servait autrefois de cimetière.

Au bout de chaque corridor, il y avait deux grands poêles, bien échauffés.

Il y avait, en retour, un autre bâtiment, faisant face à la rue d'Enfer, et ayant vue sur la campagne. Il était élevé de trois étages, à chacun desquels il y avait trois grandes salles communes, où, dans les premiers jours de la translation, on coucha jusqu'à vingt et vingt-deux. Celle du rez-de-chaussée portait le nom de *l'Unité*; celle du premier, celui de salle du *Républicain*; et celle du second, celui de salle des *Sans-culottes*. Le troisième était divisé en quatre chambres à feu, et à trois et quatre lits.

Les femmes occupaient un bâtiment,

séparé par un guichet. La décence et les mœurs exigeaient cette séparation.

Les riches étaient au corridor du premier, dans les cellules à deux lits; et les sans-culottes au deuxième; car on en avait beaucoup amené de la force et autres prisons.

Les deux corridors ne communiquaient point ensemble. Un factionnaire, placé au pied de l'escalier qui y conduisait, ne laissait passer que pour aller aux latrines.

L'évasion de trois prisonniers, qui avait eu lieu quelques jours auparavant notre arrivée des Madelonnettes, avait nécessité qu'on mit plusieurs sentinelles dans l'intérieur, pour la sûreté du concierge Haly, dont la figure n'était rien moins que prévenante, et à qui il manquait l'esprit d'ordre et la tête nécessaires pour l'administration d'une maison aussi considérable; son cœur, au fond, était assez bon.

Petit de taille, c'était un petit despote. Sa réponse ordinaire à ceux qui lui présentaient quelques requêtes, ou lui faisaient des observations, dans ses momens d'humeur, était celle-ci : *rais-toi, je te ferai mettre à Bicêtre. Apprends que je suis le maître ici.* Et, de fait, il

à tenu plus d'une fois parole. Il est actuellement au Plessis.

On remarquait, dans cette maison, trois classes bien distinctes.

Celle de ceux qui payaient pour les indigens ; celle de ceux qui se nourrissaient eux-mêmes, et celle des payés.

Cette distinction repugnait à ceux qui avaient les principes d'égalité profondément gravés dans le cœur, et cette classe était nombreuse.

Il y avait au fond du corridor du premier un grand foyer, qu'on appelait le *Salon*, dans lequel on dressait six tables, de 16 couverts chacune, où dinaient les riches. On donnait trente sous par jour à ceux qui ne pouvaient pas se nourrir, et le pain à tous les prisonniers aux dépens des riches, qui donnaient chacun en raison de leurs facultés.

Pour subvenir aux dépenses de la maison, on avait établi une administration intérieure, qui était parfaitement organisée. Un trésorier faisait la collecte, et ordonnait toutes les dépenses, bois, eau, lumières, poêles, tablettes dans les cellules, chaises et autres menus meubles. Tout s'achetait et se faisait aux dépens des riches. On leur fit même acheter un chien pour les garder, qu'ils payerent deux cent quarante livres.

Il ne faut pas oublier les frais de garde, qui montaient journellement à cent cinquante livres.

On a constamment payé ces frais jusqu'en prairial ; époque où la commune fit sa visite, et prit pour son compte l'administration pécuniaire des prisons.

Le soir on se réunissait au salon, au milieu duquel on dressait une grande table ; chacun apportait sa lumière, hommes et femmes.

Les hommes se mettaient autour de la grande table ; les uns lisaient, les autres écrivaient ; c'était un véritable cabinet de littérature. On observait le plus grand silence ; ceux qui se chauffaient ayant l'attention de parler bas.

Les femmes se rangeaient autour d'une petite table, et y travaillaient aux ouvrages de leur sexe ; les unes à broder, les autres à tricoter.

Ensuite venait un petit souper ambigu ; chacun s'empressait de mettre le couvert, et la gaieté remplaçant le silence, faisait oublier qu'on était en prison.

Effectivement, rien n'y ressemblait moins que cette maison. Point de grilles, point de verroux ; les portes n'étaient fermées que par un simple loquet. De la bonne société, excellente compagnie, des égards, des attentions pour les femmes ;

on aurait dit qu'on n'était tous qu'une seule et même famille réunie dans un vaste château.

La famille augmentant, par les nombreuses arrestations, désorganisa le régime de la prison.

On envoyait, par masses, des riches et des sans-culottes. On couchait sur la liste les arrivans pour les faire contribuer. On établit des collecteurs par corridor, et on faisait des efforts, pour subvenir aux frais de la dépense, qui excédait toujours la recette. Cependant on vint à bout de se trouver au pair.

Le nombre des citoyennes ayant augmenté, en raison de celui des arrestations, elles venaient au salon à sept heures du soir : alors, les lecteurs levaient le siège ; les femmes prenaient la place, y faisaient leurs petits ouvrages, sur-tout de la charpie, et les hommes conversaient avec elles. Puis, à des jours déterminés, on variait les loisirs par de la musique, ou par la lecture de différens ouvrages. *Vicé* (1) ne contribua pas peu à nous rendre le séjour de la prison moins

(1) Auteur connu dans la littérature, par plusieurs ouvrages estimés.

horrible. Enfin, d'autres fois, on proposait des bouts-rimés ; les amateurs se faisaient un plaisir de les remplir. C'est ainsi que nous dévorions nos peines, nos tourmens, et que nous cherchions à nous tromper nous-mêmes sur notre pénible situation.

Le ci-devant baron de Wittersback, la première viole d'amour que nous ayons jamais entendue, était d'une grande ressource pour les prisonniers ; il se prêtait, de la meilleure grâce du monde, à adoucir notre sort.

Si quelques personnes paraissaient n'être pas les amis de l'égalité, ce petit disparate s'effaçait par l'amour qui régnaient entre tous les détenus ; car, la défense de communiquer ayant été levée dès le premier jour, tous les sans-culottes de la prison communiquèrent avec les autres prisonniers, assistèrent à nos concerts, à nos lectures, et n'étaient pas le moindre ornement du salon ; cependant, à neuf heures, il fallait se rendre à l'appel. Chacun se retirait dans ses cellules ou chambres : on se séparait à regret ; mais toujours dans l'espérance de se revoir le lendemain.

C'était avec une véritable peine qu'on entendait la malheureuse sonnette, qui nous forçait de nous sé-

parer; sur-tout, quand c'était au milieu d'une lecture ou d'un concert. Quelquefois le concierge nous donnait un quart d'heure de plus, et nous lui en témoignions notre gratitude.

Après avoir assisté à l'appel, on pouvait se réunir, soit au foyer, soit dans ses chambres. Les hommes ou les femmes qui avaient des connoissances logées dans les bâtimens extérieurs de la maison, avaient la faculté d'aller y passer le reste de la soirée, munis toutefois de cartes signées du concierge.

Ces petites jouissances rendaient moins dures la privation de la liberté.

L'argent fait tout, en prison plus que partout ailleurs; aussi, c'était en donnant beaucoup qu'on se procurait ces cartes, un logement commode, une chambre à feu et la permission de voir ses parens. Cet abus, en enflant le porte-feuille du gouverneur de la maison, faisait murmurer hautement les sans-culottes indignés d'une préférence que l'avidité accordait à l'opulence.

Chaque arrivant trouvait un frère, un ami, qui l'accueillait, et, par d'obligeantes prévenances, tempérait l'effervescence d'une première douleur.

Cependant, rien n'échappait à l'œil observateur, et il était facile de découvrir, parmi les prisonniers, ceux qui n'avaient

n'avaient pas un goût bien prononcé pour notre révolution.

C'était sur-tout à la lecture du journal du soir, qui se faisait tout haut dans le foyer, que les personnages se signalaient. A la nouvelle d'une victoire, on voyait passer le bout de l'oreille. Les figures pâlissaient; des soupirs étouffés, des contractions de nerf, des trépignemens de pied annonçaient l'aristocrate incorrigible.

Chaque prisonnier était dans la croyance qu'en sa qualité de suspect, il resterait dans la maison, jusqu'à ce qu'il plût aux autorités d'alors de les en faire sortir; mais on s'aperçut de cette erreur, le 18 mars (vieux style), époque où l'on commença à extraire de cette maison des hommes qui furent envoyés à l'échafaud.

Depuis ce tems, Port-Libre devint, comme les autres prisons, l'antichambre de la conciergerie et du tribunal révolutionnaire; et nous ne comptâmes de jours heureux, que celui où l'on ne venait chercher personne.

Il y avait trois promenades; celle dite des palissades, dont on parla dans la suite, et dont on n'eut la jouissance qu'en prairial; celle de la cour du cloître, et celle de la cour de l'acacia.

Celle du cloître, qu'on nous donna dès les premiers jours de notre arrivée, était la seule dont nous jouissions depuis plus de trois mois.

Quand celle des palissades fut prête, et que les communications furent établies, il s'y rendait peu de monde, et on n'y voyait guère que les veuves, enfans et parens de ceux qui avaient été suppliciés.

C'était-là qu'ils se livraient à leur douleur. Ils se réunissaient, se consolait mutuellement de leurs pertes, et la terre fut souvent imbibée de leurs pleurs.

Celle de l'acacia tirait son nom d'un grand et bel acacia, autour duquel on avait fait un banc de gazon. C'était le rendez-vous de la gaieté. On s'y retirait après l'appel, et on y prenait le frais jusqu'à onze heures du soir. Ceux qui occupaient les bâtimens environnans pouvaient y passer la nuit, car on ne la fermait pas.

Cependant tout se passait avec la plus grande décence, et jamais aucune anecdote scandaleuse n'a exercé la critique, ni flaté la méchanceté.

A mesure que le nombre des pensionnaires augmentait, on mit en réquisition pour les loger, le pavillon de l'acacia, celui du nouveau greffe, un autre bâ-

ment donnant sur la rue de la Bourbe et sur la cour dite sablée, dans lequel on entraît par les escaliers dits de J.-J. Rousseau et de Marat; l'infirmerie était placée en bon air, ayant vue sur le boulevard qui conduit aux invalides.

Ce fut encore à Dupontet qu'on dûit un établissement aussi précieux.

Grâces aux soins des comités révolutionnaires, tous les bâtimens furent bientôt pleins, et dans les derniers tems le concierge fut obligé de refuser des prisonniers qu'on amenait.

Cette maison contenait en tout 600 personnes; et ce nombre ne diminua jamais malgré les charretées de victimes qu'on amenait tous les jours.

Dans la quantité des gardiens, il s'en trouva de serviables et d'humains, comme aussi on en rencontra de féroces et de barbares; du nombre des premiers, étaient Garnier, Desjardin, Guillebaut, Lamblin.

Le journal qui suit cette description, fera connaître le cœur généreux des premiers, et la froide atrocité des autres qui, guidés par le plus sordide intérêt, se pliaient à toutes les volontés des tyrannaux, et se faisaient un plaisir d'obéir sur leurs ordres.

Neus citerons ici deux ou trois traits,

qui pourront donner une idée de la manière dont ils se comportaient avec les prisonniers.

Arrivait-il du dehors une fricassée de poulets, l'un en prenait une cuisse, et l'autrait dévorée, sans la surveillance du marmiton, qui représentait qu'on accuserait son maître de ne l'avoir pas fournie ; alors, après l'avoir sucée, il la remettait dans le plat, en disant : je voulais voir si la sauce était bonne.

Un autre, quand on apportait des pruneaux ou des fruits, commençait par les goûter, et s'il les trouvait bons, il en offrait à ses camarades, qui acceptaient, et diminuaient ainsi les douceurs qu'on nous apportait, et qu'on se procurait avec une peine infinie et à un prix excessif.

Ils donnaient l'exemple de l'infidélité aux commissionnaires, et plusieurs ont été chassés pour cette cause.

Je ne retracerai pas ici les horreurs qui se commettaient à la porte de la prison, les gestes licencieux, les propos indécents avec lesquels on accueillait la vertu et la douleur suppliantes.

Je passe au tableau de l'intérieur de la prison.

JOURNAL

Des événemens arrivés à Port-Libre, depuis mon entrée dans cette maison.

Du 27 Frimaire.

SORTI d'une prison infecte, chacun de nous aimait à respirer un air plus pur et plus salubre, et s'applaudissait de n'être plus sous les énormes verroux, ni sous les grilles d'une maison de force. Les chambres n'étaient fermées qu'avec de simples loquets, les fenêtres dégagées de barreaux, et on ne s'apercevait qu'on était dans une maison d'arrêt, que par le greffe et la grosse serrure de la porte d'entrée du bâtiment dans lequel on nous avait mis.

Le greffier, ou celui qui en faisait les fonctions, était lui-même détenu, et se nommait Brissollier ; il nous reçut avec affabilité, et s'occuppa, ainsi que le concierge Haly, de nous marquer nos logements.

Quoiqu'on sut qu'on devait se munir de lits, tous n'avaient pas eu la précaution de s'en procurer, et bien qu'on s'entraidât en se prêtant des matelats, quelques-uns furent obligés de coucher par terre.

Les vétérans de la prison cherchaient à connaître nos figures, et ne communiquaient pas avec nous. Cependant quelques-uns ayant été reconnus, on leur fit accueil et donner des logemens plus commodes.

Nous arrivions par détachement des Madelonnettes; c'est-à-dire, qu'un fiacre nous voiturait par masse de trois.

Quand nous vîmes arriver le bon docteur Dupontet, notre joie fut extrême; nous étions pour lors au lieu dit le foyer ou le salon. Notre air de satisfaction éveilla la curiosité; on voulut connaître le nouvel hôte; nous esquissâmes quelques-uns de ses traits, et on se réunit à nous en s'applaudissant de posséder un citoyen dont l'humanité avait été et pouvait encore être si utile.

Que de services ne rendit-il pas dans cette nouvelle prison!... que de malheureux arrachés à une mort certaine! Il faut le dire, le régime des prisons n'était pas consolant pour les détenus en bonne santé, il était horrible pour les malades;

c'était presque un miracle de sortir de l'infirmerie après y être entré. Dupontet fit souvent les avances aux indigens, des médicamens nécessaires pour leur guérison. Il faut espérer qu'on ne verra plus un aussi grand nombre de citoyens jetés arbitrairement dans les fers.

Cette journée ne fut remarquable que par l'intérêt que les invalides du Port-Libre prenaient à notre sort, et par la reconnaissance que nous leur témoignions pour leurs aimables prévenances.

Du 28.

L'administration intérieure de la maison, établie pour venir au secours des malheureux, prit des informations et s'enquit de ceux qui pouvaient contribuer aux frais de la prison et de ceux qui ne pouvaient se nourrir. C'était le citoyen Bagneux, ci-devant fermier général, qui s'acquitta de cette mission.

Il nous arriva encore du monde des Madelonnettes, qui completa la liste des 54, qui devaient venir à Port-Libre. On nous donnait des nouvelles de nos amis, et nous apprîmes que ce qui restait de prisonniers suspects aux Madelonnettes, seraient transférés à Ficus et à Saint-Lazare.

Du 29.

Ce jour arrivèrent les citoyennes Fougeret, la mère et les trois filles, qui donnèrent, pendant notre séjour à Port-Libre, les preuves les plus touchantes de la piété conjugale et filiale.

Elles entrèrent dans la prison d'un air gai et satisfait, et s'écrièrent : O que nous sommes contentes ! ils ont rempli nos desirs : nous demandions tous les jours à être mises en état d'arrestation, pour pouvoir demeurer avec notre père ; son innocence nous rassure et nous l'aimons tant ! Oh ! sans doute, il triomphera.

Les pleurs que la joie faisait couler à cette intéressante famille, qui se voyait réunie, ne tarissaient point ; elle était alors bien loin de prévoir le coup qui l'a frappé.

Voici pourquoi Fougeret fut arrêté. On lui demanda une contribution révolutionnaire de 30000 liv., pour une terre qu'il avait à On le rançonnait pour une somme quatre fois plus forte que celle exigée par la loi. Il eut beau observer qu'il avait énormément payé en contributions volontaire et patriotique, et que c'était commettre une exaction, il

ne gagna rien que la prison : quoiqu'il eut offert de s'accommoder avec les contributeurs révolutionnaires. Il a depuis été supplicié.

Du 30.

On nous avait promis pour ce jour la jouissance du jardin ; on nous tint parole. C'était la cour du cloître, servant ci-devant de cimetière aux religieuses ; quatre grands ifs, et une vingtaine de tilleuls, nous offrirent un peu d'ombre cet été. Au surplus le cloître, qui est autour, nous promet une promenade fraîche : si nous n'en avons pas d'autres, notre plus doux espoir est de n'en point profiter.

Du 1^{er}. Nivôse.

Le concierge, toujours allant et venant accompagné de son greffier, donna des ordres pour rendre les grandes salles commodes ; on s'occupa aussi des noms à leur donner, pour faciliter la remise des lettres et paquets. Il aurait semblé qu'on voulût tout faire faire un bail emphytéotique.

Du 2.

Plusieurs chambres se trouvant prêtes

dans les bâtimens de l'extérieur, on y fit passer plusieurs prisonniers, ce qui mit au large ceux qui étaient entassés les uns sur les autres dans les grandes salles. La famille Fougeret embellit notre salon, et y répandit une gaieté qui nous avait été inconnue jusqu'à ce jour.

Du 3.

Dès le matin nous fûmes honorés d'une visite de Grandpré, secrétaire du ministre de l'intérieur, qui s'informa de quelle manière on était chauffé; il ordonna de faire placer dans le jour des poêles dans les grandes pièces, aux dépens de qui il appartiendrait, de faire mettre des carreaux de vitres où il en manquait; enfin, il donna les instructions nécessaires pour que nous fussions logés d'une manière salubre.

Le soir, autre visite de Fiquet, administrateur de police, qui donna les mêmes ordres: ces actes d'humanité nous réjouirent beaucoup; et comme nous étions en accès de bonne humeur, nous fîmes chanter quelques couplets au fils de Decrosne, qui s'en acquitta fort risiblement, et qui amusa beaucoup les femmes.

Voici un trait de bonhomie peu com-

mun. Le citoyen Laborde, de la section de la Montagne, avait eu le matin une rixe avec un de ses chambristes; le concierge arrive, lorsque les parties finissent leurs débats; il leur recommande la paix et la concorde, et les prévient qu'en cas de nouvelle rumeur il les fera transférer à Bicêtre; après cette mercuriale fraternelle, des embrassemens terminent la querelle.

Sur les trois heures de l'après-midi, on demande Laborde chez le concierge; un gendarme s'empare de lui, et le conduit au tribunal de police correctionnelle. Ne sachant à quoi attribuer la cause de son déplacement, il raconte au gendarme l'aventure du matin; celui-ci le rassure, en lui disant que ces sortes de disputes n'avaient rien de grave en elles, et qu'il en serait quitte pour une prolongation de détention d'un mois ou deux.

Arrivé dans la salle du tribunal, il trouve un tailleur avec lequel il avait eu jadis une contestation, au sujet d'un habit qu'il avait voulu lui faire payer trop cher, et pour solde duquel il lui avait donné un coup de pied au cul. Laborde avait oublié le tailleur, l'habit et le coup de pied.

L'affaire avait déjà été portée chez le juge de paix, qui avait mis les parties

hors de cour, dépens compensés. Le railleur se trouvant mal jugé, avait assigné Laborde pendant sa détention; un honnête huissier avait soufflé l'assignation; bref, on appelle la cause, on la juge, et Laborde est renvoyé. Citoyen, lui dit le président, vous êtes libre. Le gendarme ouvre la barrière, le prend par la main et l'invite à se retirer. Etourdi du coup, Laborde dit aux juges: mais, citoyens, je n'ai pas été incarcéré pour le coup de pied au cul. Cela ne nous regarde pas, lui répond l'accusateur public. Un des juges lui demande quelle est la cause de son arrestation. — J'ai été arrêté comme suspect. — Puisque les choses sont ainsi, reprend le président, mettez en marge du jugement, qu'entendu que le citoyen Laborde a déclaré avoir été mis en état d'arrestation pour cause de suspicion, il sera remis entre les mains du gendarme, pour être réintégré dans la maison de Port-Libre; ce qui fut exécuté.

Rentré dans la prison, il raconta son histoire; beaucoup de détenus auraient voulu s'être trouvés dans de pareilles circonstances, ils se seraient conduits tout différemment que Laborde.

Un événement funeste nous a attristé toute la journée. Pendant que les jeunes gens jouoient aux barres dans le jardin, un malheureux prisonnier, nommé Cuny, autrefois valet-de-chambre du ci-devant marquis de Coigny, s'est coupé la gorge dans un cabinet attendant le cloître; on ne s'aperçut de ce suicide qu'un quart-d'heure après qu'il fut consommé.

Arrivé depuis deux jours à Port-Libre, Cuny avait couché dans une des grandes salles, où il avait fait le récit de son infortune; le matin, la tristesse et l'abattement étaient sur son visage; on cherchait à le consoler. Comme son projet était fortement conçu, il avait lui-même affilé son couteau et fait son testament de mort, qu'on trouva dans sa poche, lorsque des officiers municipaux dressèrent le procès-verbal de cet événement. Cuny ne mourut pas sur-le-champ.

*Copie littérale du testament de
CUNY.*

« La personne qui est la cause de ma
mort, est le citoyen commissaire de

» ma section, qui a fait l'inventaire de
 » ma chambre, m'ayant toujours rebuté,
 » ne me laissant jamais parler, ni m'ex-
 » pliquer, me rebutant sur chaque pa-
 » role que j'avais la liberté de dire, me
 » traitant de coquin et de voleur. En
 » l'entendant, selon lui, j'avais tout volé
 » mes effets, soit à mes maîtres, soit
 » à d'autres; ne pouvant m'expliquer et ne
 » pouvant pas dire la pure vérité, faisant
 » toujours le procès-verbal à mon désavan-
 » tage, pour pouvoir me faire aller à
 » la guillotine, me disant les choses les
 » plus dures; selon lui, j'étais le plus
 » grand coquin de l'univers, me cou-
 » pant toujours la parole lorsque je
 » l'avais, ne pouvant m'expliquer et dire
 » la vérité, j'ai été obligé de faire sa
 » volonté; me rebutant sur tout, me
 » faisant des reproches d'avoir économisé;
 » mais il ne savait pas ce que j'ai éco-
 » nomisé: c'était pour mes neveux et
 » nièces, sur-tout pour un pauvre orphe-
 » lin, que j'ai toujours aimé et assisté:
 » je n'attendais plus que la mort pour
 » pouvoir les satisfaire. Il n'y a donc
 » plus que le comité de surveillance de
 » la Convention nationale qui peut
 » venir à leur secours sur ma for-
 » tune ».

« J'espère qu'elle aura des égards à

» ma demande, pour des malheureux
 » sans-culottes; je prie le concierge d'en
 » faire part au comité de salut public ».

*Signé, CUNY, valet-de-chambre
 du ci-devant marquis de Coigny.*

A Paris, le 4 Nivôse, l'an deuxième
 de la République française, une et in-
 divisible.

Cuny avait beaucoup d'assignats en
 feuilles et autres, plus, une très-belle
 montre d'or: on le porta à l'infirmerie,
 et il fut confié aux soins de Dupontet,
 qui ne le quitta qu'à sa mort.

Ce jour-là et le précédent, fournirent
 plusieurs exemples de suicides.

Girardot, ancien banquier, qui dans
 les premiers jours de septembre (vieux
 style), fut amené aux Madelonnettes,
 se poignarda de sept coups de couteau
 dans la maison de santé de Belhomme,
 où il avait été transféré.

Aux Madelonnettes, un nommé La-
 farre se tua aussi d'un coup de couteau.

Du 5.

Le matin, l'état du malheureux Cuny

Connaît encore quelque espoir ; mais à trois heures il a expiré , après avoir souffert plus de 28 heures.

Les 27 fermiers généraux furent transférés à l'hôtel des fermes. Ils firent leurs adieux à tout le monde , reconnurent grassement les services du concierge , et laissèrent quatre mille livres pour l'achat de macarons pour l'infirmerie , et pour venir au secours des citoyens indigens ; ils furent généralement regrettés.

Le soir nous apprîmes avec plaisir la mise en liberté du citoyen Boulard , de la section de la Montagne.

Du 6.

Point de nouveaux prisonniers , dieu merci , mais un beau salon , orné des grâces , et de l'esprit : on y chanta différens couplets , composés par Matras , négociant de Lyon.

Du 7.

On s'occupa d'un nouveau règlement pour la maison ; on s'est arrêté à un régime plus conforme à l'égalité que le précédent. Il est question de réfectoire.

Il nous est arrivé deux prisonniers des Madelonnettes , qui nous ont donné des

nouvelles de nos anciens camarades qui y étaient restés , et les détails suivans sur le suicide de Lafarre.

On amena aux Madelonnettes , sur les huit heures du soir , le nommé Lafarre , ex-marquis , à ce qu'il disait sur son écrou ; il était recommandé au concierge de le garder avec plus de soin que les autres prisonniers ; Vaubertrand le logea au quatrième étage , à la chambre n^o. 43 il y rencontra Louis Roux , ex-administrateur de la commune , auquel il s'ouvrit sur les motifs de son arrestation. Il avait été appréhendé à l'instant qu'il émettait un faux assignat. Roux lui observa que l'homme le plus honnête pouvait en recevoir de faux , et les remettre dans la circulation sans connaissance de cause , qu'ainsi il pouvait bannir toute espèce d'inquiétude. Lafarre lui répondit que ce n'était pas l'affaire des assignats qui l'inquiétait le plus ; mais que portant un nom (il appartenait effectivement à des émigrés) , il craignait que cette circonstance ne le conduisit au tribunal révolutionnaire , et qu'il allait réfléchir à cela.

Le concierge se rappelant l'ordre qui lui avait été donné de surveiller ce prisonnier , le fit mettre au secret.

A peine enfermé , il se tua d'un coup

de couteau. On présuma par le sang qui avait jailli sur le mur, qu'il s'était appuyé contre pour exécuter son dessein. Au bout d'un quart-d'heure, comme on allait faire la fermeture, on le trouva mort, et on dressa procès-verbal de l'événement.

Du 8.

Cette journée s'annonça assez mal : nous apprîmes qu'on avait volé à la citoyenne Debar la mère, pendant le tems qu'elle était au salon, une montre d'or enrichie de diamans ; on ne fit aucune perquisition pour la retrouver ; on nous annonça ensuite un nouveau réglemant d'administration intérieure, qui supprimait les soupers du salon.

Du 9.

On nous amena pendant la nuit beaucoup de prisonniers ; entr'autres le citoyen Chevilly-de-Cypierre, ancien intendant d'Orléans ; Vigée, l'auteur de la *Fausse Coquette*, et de l'*Entrevue* ; Jules Rohan, et Chaugrand, ci-devant chevalier de Saint-Louis.

On commença à manger au réfectoire ; la cuisine était assez mauvaise : on se flatta qu'elle serait meilleure le lendemain.

On avait écrit en lettre majuscules autour du réfectoire les maximes suivantes :

« L'homme libre chéri sa liberté, lors même qu'il en est privé ».

« Les événemens, les... (1) ne changent point son cœur ; la liberté, l'égalité, la raison, sont toujours les divinités qu'il encense ».

« Mœurs, vertu, candeur, voilà les principes du vrai républicain ».

« Nature, patrie, raison, voilà son culte ».

« Dans la liberté sont renfermés les droits de l'homme ; c'est la raison, l'égalité, la justice ».

« La République fait le bonheur de la société ; elle range tous les hommes sous la bannière de l'intérêt commun ».

Le traître qu'on avait chargé de notre subsistance, étoit un nommé Desnoyers,

(1) Ce mot est illisible sur le mur.

ei-devant coëffeur ; on s'apercevait qu'il était plus expert à donner un coup de peigne, qu'à faire un ragoût ; mais où il excellait, c'était dans la tenue de ses mémoires de fournitures de viande, de légumes etc., le bourreau nous écorchait vif ; nous payons au poid de l'or, et tout était servi froid et de la plus détestable qualité.

Le soir, quand les femmes furent sorties du salon, le ci-devant baron de Wittersbach, suspendit par les sons enchanteurs de son instrument, le cours de nos peines et de notre douleur.

Du 10.

L'on célébrait à Paris la prise de Toulon ; les victoires de la République ne nous étaient pas étrangères, nous chantâmes les exploits de nos guerriers.

On nous amena onze nouveaux hôtes, dont six femmes, du nombre desquelles était la citoyenne de Magny, épouse du citoyen Chouard de Magny, ex-receveur général des finances : nous fîmes tout ce qui dépendait de nous pour égayer nos nouveaux hôtes, et rendre leur position moins douloureuse.

Du 11.

On amena dans la journée la famille Villiers de Montmartin ; le citoyen de Bussy et sa fille ; la citoyenne Mandat, épouse de Mandat, ci-devant officier aux gardes, et fils de celui qui fut tué à la journée du 10 août.

La citoyenne fille de Bussy, âgée de dix-huit ans, n'était pas encore écrouée ; mais elle avait mieux aimé perdre sa liberté, que d'abandonner sa mère. On amena aussi la famille Sombreuil, le père, le fils et la fille : tout le monde sait que cette courageuse citoyenne se précipita, dans les journées du mois de septembre, entre son père et le fer des assassins, et parvint à l'arracher de leurs mains ; depuis sa tendresse n'avait fait qu'accroître, et il n'est sorte de soins qu'elle ne prodigua à son père, malgré les horribles convulsions qui la tourmentaient tous les mois pendant trois jours depuis cette lamentable époque. Quand elle parut au salon, tous les yeux se fixèrent sur elle et se remplirent de larmes.

Du 12.

Lavoisien, de la section de la Mon-

tagne (supplicié le 9 thermidor), nous fut amené le matin; on l'arrêta comme il allait offrir ses armes à son comité révolutionnaire; comme il était sans linge et sans chapeau, il sollicita la permission d'aller, jusques chez lui, bien escorté, chercher ce dont il avait besoin pour se rendre en prison. — Bah! répondit le commissaire, il faut que tu marche comme cela; les gardes plus humains, prirent sur eux d'acquiescer à sa demande.

Du 13.

On fit le soir de la musique au salon, on y chanta plusieurs morceaux, et les couplets suivans, faits par le citoyen COTTANT.

LE SALON DE PORT-LIBRE.

AIR : *Du vaudeville des Viscandines.*

DANS ce salon point de parure,
Ni d'ornement que la beauté
Sortant des mains de la nature,
Riche de sa simplicité, *bis.*
On n'y rencontre aucune glace;
On ne s'y mire qu'en ses yeux,
Et chacun de nous est heureux
De pouvoir y prendre une place.

D'UN côté vous voyez le sage,
De la lecture s'occuper,
De l'autre, le jeune et bel âge
Rire, causer et travailler. *bis.*
C'est près de vous, belle jeunesse,
C'est au milieu de votre cour
Que se tient l'assise d'amour,
Et l'école de la tendresse.

Le fils aîné de Cythérée
Est prisonnier ainsi que nous,

Et tant que dure la soirée,
 Il veut folâtrer avec vous : *bis.*
 Quoique léger on fuit ses traces.
 N'allez pas vous inquiéter :
 Vous savez qu'il doit habiter
 Le même temple que les grâces.

Ne vous trouvant plus à la ville,
 Il vous suit dans cette maison,
 Qui devient son plus cher asyle ;
 Voici quelle en est la raison : *bis.*
 Il reçut l'ordre de sa mère
 En quittant le séjour des cieux,
 De venir égayer ces lieux,
 Pour nous faire oublier la terre.

Si notre ame est émerveillée
 Par un aussi riant tableau,
 Qui nous retrace la veillée
 D'un ancien ci-devant château. *bis.*
 Mères sages autant qu'affables,
 Cela ne peut vous alarmer :
 On donne l'exemple d'aimer,
 Quand on est comme vous aimables.

Après le concert, Vigée nous lut son
Epître à la Contar, et son *Ode sur la*
Liberté ; ces deux morceaux ont été vi-
 vement applaudis.

Dm

Du 14.

On nous a amené plusieurs femmes,
 entr'autres les citoyennes de Caville, et
 de Montcrif.

Du 15.

Rien de nouveau que l'arrivée de La-
 rive, artiste distingué du Théâtre Français.

Du 16.

Beaucoup d'ennui et beaucoup d'ar-
 rivans.

Du 17.

Le nombre des citoyennes qui s'agglomèrent dans la prison, fait craindre que le salon ne soit bientôt plus assez spacieux pour les contenir toutes ; il est question de le supprimer et d'y faire quatre chambres pour héberger ceux que la mauvaise fortune conduira dans ces lieux ; on est venu prendre des mesures pour ces dispositions ; cela jette beaucoup de noir dans les esprits. On est encore incertain sur l'endroit où l'on se réunira ; les uns disent que ce sera dans l'église, d'autres, dans le réfectoire. Quoi qu'il en soit, la société des femmes

F

nous devient de jour en jour plus nécessaire.

On s'est fort amusé ce soir : le petit Decrosne, âgé de quinze ans, d'une simplicité sans exemple, devant partir demain pour aller rejoindre son père dans une autre maison d'arrêt, voulut chanter quelques couplets en forme d'adieux ; un prisonnier lui composa les suivans, d'un genre assez burlesque, et qu'il chanta, accompagné de la viole d'amour, du citoyen Wittersbach.

AIR : je suis né natif de Ferrare.

JE suis né natif de la ville,
Où par les soins de mon cher père,
J'ai appris à si bien chanter,
Citoyennes, vous le voyez. *bis.*
Adieu toute la compagnie ;
Adieu, messieurs, adieu, mesdames ;
Je suis fâché de vous quitter ;
Mais il faut aller voir papa. *bis.*

Je ne jouerai donc plus aux barres,
Je ne ferai donc plus ma cour
A toutes ces belles beautés ;
Mais, citoyennes, vous riez. *bis.*
Il est pourtant bien agréable
De voir en plein hyver des roses,
Qu'ailleurs je ne retrouverai ;
Mais je ne vous oublierai pas. *bis.*

Cette petite comédie a beaucoup divertit.

Du 13.

La citoyenne Decrosne, son fils et Angran, sont partis pour Picpus. Nous possédons ici Malherbes, Rozambeau et

son fils. On nous a amené ce matin le citoyen Robin, député à l'assemblée législative, qui nous a assuré qu'il y avait 1200 arrestations de signées au comité de sûreté générale; il était accompagné du ci-devant baron de Marguerite, maître de Nismes, ex-constituant, qui était avec nous aux Madelonnettes, et nous a annoncé, comme surcroît de société, le citoyen Fleury, et la toute aimable citoyenne Devienne, tous deux artistes du Théâtre Français.

Du 19.

Notre concierge est en état d'arrestation chez lui : différens sujets y ont donné lieu ; mais particulièrement celui-ci. Mécontent de quelques gardiens, il les renvoya ; un de ceux-ci avait laissé entrer, dans l'intérieur, la femme d'un prisonnier ; voici comme ce dernier s'y prit pour s'en venger. Le concierge Haly, par un de ces abus, trop communs dans les maisons d'arrêt, donnait, pour une somme quelconque, des cartes qui facilitaient l'entrée de la prison à celui qui en était porteur. Le jour même de l'expulsion d'un des gardiens, un jeune homme entre malgré la loi à Port-Libre ; il était muni d'une carte signée du concierge. Le gardien chassé, instruit par

ses confrères de cette contravention, va faire son rapport au comité révolutionnaire de la section ; malheureusement pour le concierge, le jeune homme, comme intrus dans la prison, est pièce probante.

On assigne une autre cause à son arrestation : on prétend qu'il a été dénoncé pour n'avoir donné aucun secours à une jeune femme qui, après plusieurs instances pour voir son mari, et après avoir resté 48 heures à la porte de la maison d'arrêt, était tombée évanouie.

On a transféré hier à la force, un de nos camarades des Madelonnettes, Ménéil Durand, cet homme, ex-noble, d'un caractère remuant, a déplu au concierge, qui a usé envers lui de son droit de déplacer qui bon lui semble ; ce droit, tant soit peu féodal, fait trembler tous les prisonniers, qui ont soin de mettre beaucoup de circonspection dans leurs demandes ou requêtes à monsieur le concierge.

Du 20, et 21. — Rien.

Du 22.

On a découvert aujourd'hui le voleur de la montre de la citoyenne Debar, on n'aurait jamais soupçonné l'auteur du

vol: c'est un jeune élégant, de la plus aimable figure, doux, aimable auprès des femmes, passant pour avoir de la fortune, et faisant une dépense qui annonçait la plus grande aisance; il se nomme Duvivier: voici comme la chose a été éventée. Il avait eu l'adresse de faire passer la montre dans du linge sale, à une fille d'opéra, qui était sa maîtresse, et l'avait chargé de la vendre ou de l'engager. Cette fille n'en trouva que 500 livres, mais qu'on ne voulut lui donner qu'à condition qu'elle exhiberait le consentement du propriétaire. Apparemment que la venderesse avait eu la bonne-foi de dire que la montre ne lui appartenait pas: elle fit part à son amant de la difficulté qui s'opposait à la vente; le greffier, en visant la lettre, s'aperçut de l'escroquerie, et la fit passer au jeune homme, qui fit une réponse où toute l'intrigue fut dévoilée. On fit venir alors le voleur, qui avoua tout. On va le transférer dans une autre maison d'arrêt, où sans doute il ne languira pas.

Cette bassesse d'un jeune homme bien né, a révolté tous les prisonniers.

Du 23

Plusieurs détenus se sont esquivés dans

l'art des bouts rimés; voici ceux faits par Laval-Montmorency.

L'amour séduit les cœurs, sous l'air
de la constance;
Il semble dans nos bras arrêter le . . .
. bonheur.
Le souris, les doux soins, la tendre . .
. prévenance,
Nous ont bientôt plongés dans une ai-
mable erreur.
Le dieu dont l'artifice endort notre . . .
. prudence,
De ses rêves flatteurs charme notre . .
. sommeil.
O songe d'un instant! éclair de . . .
. jouissance,
Que suivent la surprise et l'ennui du . .
. reveil!
Le premier charme a fui; l'objet que
l'on caresse,
Pour un nouvel amant médite une . .
. faveur.
Amour, si c'est un jeu pour toi que la
. tendresse,
Pourquoi viens-tu ravir le voile à la . .
. pudeur?

Bouts rimés de VICÉE.

C'est à tort que dans la . . constance,

On croit trouver le vrai . . . bonheur ;
 Mêmes soins , même . . . prévenance ,
 Mêmes penchans sont une . . . erreur .
 Retenons cet avis dicté par la . prudence :
 L'amour à quelque fois un moment de
 sommeil ;
 Il s'endort dans la jouissance ,
 Et l'on n'est pas toujours bien sûr de som
 réveil .
 Il faut pour être heureux risquer une . .
 caresse ,
 Laisser surprendre une faveur ,
 Varier ses plaisirs , et faire à la . tendresse
 Gagner en volupté , ce que perd la . .
 pudeur .

Autres du citoyen C. T. , à la citoyenne
 D E B A R .

En vous voyant , je crois à la . . .
 constance ;
 Quand je suis près de vous , je connois le
 bonheur ,
 Je vous offrirais bien , doux soins et . .
 prévenance ;
 Mais en blâmant une agréable . erreur ,
 Vous sauriez à l'amour opposer la . . .
 prudence ;
 Vous n'empêcherez pas du moins que le
 sommeil
 Me ménage une jouissance :

Elle sera détruite au moment du . . réveil ,
 N'importe : heureux celui qu'un prestige
 caresse ,
 Qui jouit d'une faveur ,
 Et qui peut , dans un songe enfant de la
 tendresse ,
 Dans ses bras , sur son sein , voir mourir la
 pudeur !

Nous avons entendu des chants d'église ,
 tels que le *Gloria in excelsis* , le *Credo* ,
 l'*Offertoire* , enfin la messe complète ; le
 soir , les vêpres , complies et salut , rien
 n'y a manqué ; cet office s'est célébré
 dans l'église de l'*Institution de Jésus* .

Il paraît que la liberté des cultes est
 en plein exercice , je doute qu'on la per
 mette long-temps .

Du 15 .

Deux personnes sont entrées dans le
 bercaïl , le citoyen Evrard et sa femme :
 le mari était ci-devant secrétaire de l'in
 tendant de Châlons ; le motif de leur
 arrestation , est d'avoir un fils émigré ;
 effectivement leur fils , âgé de 13 à 14
 ans , qui était tambour ou musicien ,
 dans un régiment , a disparu . La mère
 raconte un accident dans cette affaire .

qui n'est pas à l'avantage de nos révolutionnaires, qui crient si fort aux mœurs. La famille Evrard a une fille de la plus rare beauté; elle a été à la Convention, solliciter l'établissement d'un lycée de musique; elle y a été remarqué par les amateurs; elle a été depuis dans les comités, réclamer la liberté de ses parens. On lui a fait entendre

Qu'il est avec le ciel des accommodemens.

La douleur de la tête est si profonde, qu'elle nous a tous arraché des larmes.

Du 25. — Rien. — Du 26.

Sont arrivés aujourd'hui, la citoyenne de Vigny et son fils, qui est impotent. On nous annonce aussi une nouvelle pensionnaire; c'est la citoyenne Prévost, âgée de 91 ans, une fortune de cent mille livres de rentes a fait présumer qu'elle était en état de contre-révolution. Les arrestations sont plus nombreuses que jamais: on remplit la Force et Saint-Lazare.

Les travaux d'une nouvelle promenade se poussent avec activité; on assure que nous pourons en jouir d'ici à peu de jours; cela étendra un peu les limites

de notre liberté, je veux dire que nous aurons un peu plus d'espace pour exercer nos jambes.

Du 27 et 28. — Rien.

Du 29.

Un décret rendu aujourd'hui, fait espérer aux 23 ou 24 receveurs généraux des finances, leur liberté provisoire; ce sera une perte pour la maison, qu'ils défrayaient en grande partie.

Du 30. — Rien.

Du 1er. Pluviôse.

Il est arrivé aujourd'hui un événement fâcheux au salon, on lisait le journal du soir, comme à l'ordinaire; à l'article du tribunal révolutionnaire, on vient à nommer dans la liste des suppliciés, le citoyen et citoyen de Charas. Au même instant Labretheche, qu'on ignorait être de ses parens, tomba roide; on eut toutes les peines du monde à le rappeler à la vie.

Du 2.

Les receveurs généraux des finances

attendent l'ordre de leur liberté provisoire, qu'ils croient ne pouvoir pas arriver avant quatre jours, attendu les longues formalités ; leurs familles qui sont à Port-Libre sont dans la désolation d'être obligées de se séparer.

Du 3. — Rien.

Du 4.

Les receveurs généraux des finances, nous ont quittés aujourd'hui ; la prison a été toute en mouvement ; les adieux de ceux qui y laissent leur famille, furent touchans ; les larmes inondaient les yeux des épouses et des enfans qui y restaient.

Une brigade d'administrateurs de police, de membres de comités révolutionnaires, d'officiers de paix, d'inspecteurs de police, vinrent chercher les citoyens ci-après, tous receveurs généraux.

D'Aucour, Delorme, de Foissy, de Bondi, de Launay, d'Ablois, Auguié, Choart, Magni, Darjuzon, Randon Dhanucourt, Thirion, Marinier, Tonnelier, Marquet, Randon de Pommeroy, Parseval, Vurson, Fougeret, Bergeret, Monbreton, Montcloux, Landry.

Durney, resta comme ayant rendu ses comptes.

Du

Du 5.

Il est arrivé hier un accident fâcheux au citoyen Thevenin de Tanlay, ancien gentilhomme de Capet. Cet homme âgé de 84 ans, a fait une chute très-grave, au bout d'un corridor très-noir. Il s'est fait une blessure profonde à la tête, il est actuellement sans connaissance : on parle même de le trépaner, s'il a la force de supporter l'opération ; mais le docteur Dupontet en désespère.

Froidure, administrateur de police, Grandpré, adjoint du ministre de l'intérieur, sont venus nous rendre visite. Ce dernier a écouté avec affabilité nos plaintes, sur la mauvaise qualité du pain qu'on nous donne, et a proposé des mesures pour en avoir de meilleur.

Du 6.

Thevenin est mort des suites de sa blessure.

Notre salon jadis le séjour de la

G

gaité et de l'égalité, s'est changé en un ci-devant salon de bonne compagnie. Les femmes se parent avec le plus grand soin, elles se rangent autour d'une grande table; les hommes les regardent, et puis c'est tout. Les amis ou les personnes de leur coterie leur parlent à l'oreille et leur disent des douceurs. Toutes n'ont pas la même fierté, un froid bon-jour, une inclination de tête, sont le seul signe d'attention qu'elles donnent à celui qui s'évertue jusqu'à leur adresser la parole. En général, ce salon ne présente plus l'attrait des premiers jours.

Le 7. Les arrivés d'aujourd'hui sont la famille Menardot, les citoyennes Leprêtre de Châteaugiron, la mère et les deux filles, venant d'Evreux. L'une d'elles s'est trouvée mal plusieurs fois au greffe, et a été agitée de convulsions effrayantes. Puis la citoyenne Lachabeaussière (1), qu'en a mise au

(1) Lachabeaussière, auteur de plusieurs pièces de théâtre estimées.

secret. Son mari est aux Madelonnettes, et ses deux filles à Pélagie; ils sont tous au secret.

On reproche à cette famille d'avoir logé le député Julien de Toulouse, avec qui elle n'a jamais eu de relation. On assigne une autre cause à leur détention. Il paraît prouvé que leur gendre, pour assouvir une basse vengeance, avait employé le ministère de Heron, agent du comité de sûreté générale, pour conduire cette famille à l'échafaud. Le nom de la Chabeaussière étoit inscrit sur la liste fatale, pour le 13 thermidor; il avoit consacré ses derniers momens à faire la pièce suivante, et avait prié un de ses malheureux camarades de la faire paraître le jour de son supplice.

Nous nous faisons un devoir de la publier.

A M A F E M M E,

LE JOUR DE MA MORT.

Par le C. LACHABEAUSSIÈRE.

Adieu ! de mon bonheur tendre dépositaire ;

Par qui je l'ai connu, je l'ai goûté quinze ans ;

Des talens, des vertus, ô modèle exemplaire !

Adieu ! je vais périr , victime des tyrans.

D'un monstre sans pudeur, la cruauté farouche

Fait du glaive des lois, un poignard assassin :

Le crime est dans son cosur, la vertu dans sa bouche.

Un manteau de Brutus , a déguisé Tarquin.

Peuple, que je te plains ! On a rivé ta chaîne.

Je te laisse avili : c'est-là mon seul regret.

Je te vois encenser , qui mérite ta haine...

J'ai déjà trop vécu... La mort est un bienfait.

Tyrans de mon pays.. Destructeurs de sa gloire,

L'opprobre vous attend chez la postérité ;

Vous n'échapperez pas au burin de l'histoire :

Le crime porte aussi son immortalité.

Adieu ! femme chérie !.. On m'appelle..

Il est tems...

Je pars... Songe bien moins à pleurer
qu'à me suivre...

Tu n'as pas mérité le supplice de
vivre.

L'azile des cœurs purs est ouvert.. Je
t'attends.

On apportait ordinairement les actes
d'accusation sur les 11 heures du soir.
Il entend appeler le gardien de son
corridor. Hé !.. Allons, ouvre. — Com-
bien t'en faut-il aujourd'hui ? — Cinq.
— Comment ! il ne t'en faut que cinq.
— Non. — Et l'on glissait ces actes sous
la porte des détenus. Il attendait le sien,
ce ne fut pas encore pour cette nuit.
Partout l'atrocité était à l'ordre du jour.

Du grenier où il était au secret, il
vit, aux approches du 10 thermidor,
faire dans un terrain voisin de la cour
où se promenaient les prisonniers, une
profonde et large fosse. Cela lui parut
étonnant. Il demanda ce qu'on voulait

faire. On lui répondit que c'était pour
des latrines nouvelles.

Le fait est que l'on travaillait aux
latrines dans le même tems, dans tou-
tes les maisons d'arrêt, et ces fosses
n'étaient sans doutes faites que pour
enterrer et soustraire à la connaissance
du peuple, les victimes qu'on voulait
égorger.

Du 8.

Le nombre des prisonniers va tou-
jours en croissant : on sera bientôt
obligé d'en renvoyer. On nous a amené
aujourd'hui la citoyenne Saint-Rémi
de la Motte. On la prit d'abord pour
la fameuse Lamotte-Collier ; mais com-
me on s'est rappelé qu'elle était morte
en Angleterre, on a reconnu définitive-
ment que ce n'était que sa sœur.

Il nous est encore arrivé sept nou-
veaux camarades d'infortuné, la fa-
mille d'Aubigny, composée du père,
de la mère, des deux filles, et du mari
de l'une d'elles, nommé Leroi ; ils
étaient accompagnés de Chamilly d'E-
toges, fils de Chamilly, l'un des va-

lets de chambre de Capet, qui est lui-même au Luxembourg.

Un vol assez considérable vient d'être fait à Jousseran, arrivé tout fraîchement des Madelonnettes. On lui a pris 8050 livres.

Jousseran avait 17 assignats de 400 liv. et 150 liv. de petits assignats, dans un porte-feuille qu'il avait mis dans la poche d'un gilet; le tout était enfermé dans une cassette de sapin à mauvaise serrure. Il logeait dans une cellule à deux personnes, qui ne fermait qu'au loquet. On lui avait apporté un paquet de linge avant de dîner, qu'il avait négligé de serrer. En sortant du réfectoire, il trouve sa cassette ouverte et fracturée; il visite son gilet, plus de porte-feuille.

On nomme des commissaires pour se mettre à la recherche du vol; ils se transportent dans toutes les chambres du bâtiment; ils font une perquisition exacte sans rien découvrir.

On employa un second moyen qui ne réussit pas mieux. Ce fut de laisser ouverte une chambre noire, avec invitation à tous les citoyens d'y entrer les uns après les autres, et d'y rester

deux minutes, afin de donner au voleur, s'il était susceptible de remords, le tems de remettre le porte-feuille. L'opération finie, il ne se trouva rien.

Des commissaires de la section se sont transportés ici pour recevoir la déclaration de Jousseran.

Notre concierge est parti pour la Force, et c'est un guichetier de cette prison qui le remplace provisoirement. Il s'appelle Huyet.

Nous n'avons pas encore d'idées bien fixes sur cette arrestation: on pense que les dénonciations de ses gardiens l'ont seule motivée; peut-être est-ce une mesure générale que l'on prend, car nous apprenons à l'instant que plusieurs concierges d'autres maisons d'arrêt ont été également arrêtés. Quoiqu'il en soit, celui de Port-Libre était très-despote, méconnaissait les principes de l'égalité; mais était très-accessible aux recommandations effectives, telles que les bouteilles de vin, pâtés, etc.

Du 9.

Toujours des arrivans dont la nomenclature serait trop longue. Point d'évé-

nement. On a entendu avec plaisir au salon, les deux pièces de vers suivantes.

ROMANCE

DU CITOYEN COITTANT.

Air : quand le bien aimé reviendra.

Auguste et sainte liberté,
 Dont j'aperçois briller l'aurore ;
 Dans ma triste captivité,
 Loin de murmurer, je t'adore :
 Et sans me plaindre (bis), hélas ! hélas !
 Pour toi, que n'endurai je pas ! (bis).

Plongé loin de mes chers amis,
 Dans une abîme de misère,
 Je souffre de mes ennemis,
 Les vengeances et la colère.

Pour ma patrie (bis), hélas ! hélas !
 Je languis et ne me plains pas ! (bis).

Quand pourrai-je tranquillement,
 Au sein d'une famille chère,
 Sur mon cœur presser tendrement,
 Mon fils, mon épouse et mon père !
 Jour de délice (bis), hélas ! hélas !
 Bientôt n'arriveras-tu pas ! (bis).

Si l'image de ce plaisir,
 A mes yeux surprend quelques larmes ;
 Aussi-tôt vient le souvenir,
 Que mes frères sont sous les armes,
 Pour te défendre (bis), hélas ! hélas !
 Dieu fais qu'ils ne succombent pas !

E N V O I

A LA CITOYENNE GUEGAN,

*Pour la remercier d'une paire de jolis
ciseaux qu'elle m'avait envoyés.*

J'ai reçu tes charmans ciseaux,
Et déjà j'en ai fait usage :
Ils sont aussi bons qu'il sont beaux ;
Mais Guegan, était-ce bien sage,
D'accepter ce joli présent ?...
Le croiras-tu?... dans ce moment,
Je fais la douce expérience
Qu'ils servent mal ta volonté.
Tu ne me les donnas, je pense,
Que pour trancher le fil de ma capti-
vité ;

Et les bourreaux, oubliant l'ordon-
nance,

N'ont coupé, c'est la vérité,
Malgré ta sage prévoyance,
Que celui de ma liberté.

Par le même.

Du 10.

Notre nouveau concierge est peu communicatif ; il commence à visiter son nouvel empire, et cherche à connaître ses pauvres sujets. Il paraît plus fait pour remplir sa place que le précédent. Son extérieur n'a rien de farouche. Il veut que chaque prisonnier ait à son tour d'ancienneté, des chambres commodes ou regardées comme telles. Il paraît désirer aussi que chacun paye proportionnellement à ses revenus. On espère que tout ira bien avec ce nouveau gouverneur. Son ménage est composé d'une femme et de deux filles, qui n'ont rien de remarquable qu'une honnête laideur.

Du 11.

Plusieurs prisonniers dont la résidence est ancienne dans la maison, et qui étaient mal logés, parce qu'ils n'avaient pas capté la bienveillance du concierge expulsé, par des cadeaux ou assignats, ont pris des chambres plus commodes et plus saines.

Du 12.

On cherche tous les moyens possibles de procurer de l'agrément aux femmes dans le salon. On proposa des bouts-rimés à Vigée et à quelques autres. Les rimes étaient *croc*, *broc*, *carcasse* et *filasse*. Ces rimes assez baroques firent qu'on ne s'empressa pas de les remplir. Lamalle, ci-devant avocat, court la chance. Voici comme il s'en tira.

En amour je ne suis pas . . . *croc*,
 Je n'aime point ni bouteille ni *broc*,
 Encore moins une vielle. . . *carcasse*,
 Et je déteste la *filasse*.

Ce badinage amusa un instant, et il fut arrêté que ce seroit les femmes qui proposeraient les rimes et qu'elles donneroient un prix à celui qui les remplirait le mieux. Voilà une académie parfaitement organisée.

Du 13.

Notre ancien concierge Haly est revenu aujourd'hui, on prétend qu'il va reprendre sa place, mais auparavant il veut avoir quelques jours pour arranger ses affaires, de manière qu'il ne sera que coucher cette nuit, et il ne sera à demeure dans notre maison que dans deux ou trois jours. Il est plus aimé que haï de certaines personnes qui l'ont singulièrement accueilli. Il a rendu sa petite visite à chaque prisonnier en particulier, au total, avec son air brouillon, on le préfère au nouveau concierge, qui habitué au régime d'une maison de force, s'ennivre tous les jours, et n'a pas tous les égards qu'on doit à des citoyens qui ne sont que *suspects*.

La citoyenne Debar la jeune, a proposé aux amateurs des bouts-rimés.

dans la séance du soir de notre académie ; Vigée, Laval Montmorency, Coittant et Cheron de l'assemblée législative, allèrent les méditer et les remplir dans leurs cellules.

Chacun ayant apporté son travail on en fit lecture :

Voici les bouts-rimés de Vigée.

Un songe sous vos traits m'offrait le
doux plaisir.
Je m'approche, le vois, le contemple
à loisir.
A mes vœux, m'écriai-je, ah ! ne sois
point rebelle,
Je porte une ame pure, un cœur tendre
et fidèle.

Dans les lieux où je suis en proie à la . .
. douleur,
Par grace, de mes maux daigne adoucir
. l'aigreur.
Je m'eveille.. L'amour, ainsi de nous
. s'amuse,
Et ton plus grand bienfait, souvent cache une ruse.

Bouts-rimés de Laval Montmorency.

Au fond de la prison, vit encor le
. plaisir.
L'amour peut éclairer notre sombre
. loisir.
Ce Dieu toujours enfant, et rarement
. fidèle,
D'un seul de ses regards, soumet un cœur
. rebelle.
Il disperse aux mortels la joie et la
. douleur.
Des maux les plus cruels, il adoucit
. l'aigreur ;

Mais il tourmente aussi le couple qu'il
 *amuse,*
 Et sourit dans les airs, du succès de sa
 *ruse.*

Vigée nous lut ensuite l'opuscule
 suivant, qu'il appelle son *Paradis.*

AUX CITOYENNES

Détenues avec moi à Port-Libre.

Nouvel Adam, par plus d'une Eve,
 Dans ces lieux je me vois tenté.

Citoyennes, ainsi votre présence acheve
 Un tableau par l'esprit avec peine en-
 fanté,

Et d'un séjour par la crainte habité,
 Où le cœur n'a ni paix, ni trêve,
 Me fait d'un autre Eden, le séjour en-
 chanté.

Si l'illusion est un crime;
 Dans le timide aveu d'une erreur légitime,

Si l'on ose entrevoir des projets trop
 hardis,

Dès ce soir, j'y consens, que j'en sois
 la victime!

Et que pour me punir de mes vers
 étourdis,

Dieu qui sous nos pas ouvre et ferme
 l'abyme,

Vous chasse de son paradis!

Du 15.

On a fait ce soir sortir un instant
 du secret, la citoyenne Lachabeaus-
 sière, pour prendre un peu l'air. Cette
 malheureuse victime d'une atroce dé-
 nonciation, a fait verser des larmes à
 tous les assistans. Ses jambes étaient
 prodigieusement enflées, et ses yeux
 très-malades. Elle s'occupe du dessein,
 et nous a fait voir un portrait de sa fille,
 peint par Isabey, qui est d'un fini pré-

cieux. Elle espère n'être plus au secret dans deux jours (1), et obtenir la permission de faire venir sa fille avec elle.

Nous donnerons la suite de ce Journal dans le volume prochain.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

C'est par erreur que le nom du général d'Hillier se trouve compris dans l'*Almanach des Prisons* parmi les faiseurs de listes; d'après les informations que nous avons prises, nous nous plaîsons à rendre la justice la plus éclatante à la probité de ce citoyen, qui n'a jamais démerité de l'estime publique.

(1) Elle n'en est sortie qu'en fructidor, deux jours avant sa liberté.

A N E C D O T E S.

Aujourd'hui que le règne des tigres est passé, et que les détenus ont au moins la consolation de recevoir des nouvelles des personnes qui leur sont chères; aujourd'hui que l'on ne craint plus d'aggraver le poids des chaînes des malheureux en découvrant les ruses ingénieuses, les artifices innocens que la tendresse inventait pour tromper la vigilance des cerbères, et essuyer les larmes de l'amitié, nous dirons comment, dans une botte d'asperges, bien serrées l'une contre l'autre, on trouvait un petit mot d'écrit; comment, dans un ourlet, une main habile cousait une lettre consolante; comment dans le corps d'un poulet, le détenu trouvait aussi des alimens pour son cœur; comment on enveloppait du beurre, du fromage, des œufs ou du fruit dans différens morceaux de papier qui, rapprochés les uns des autres, offraient un journal intéressant on des lignes tracées par l'amour.

Un des moyens qu'on employa avec le plus de succès au Luxembourg pour fasciner les yeux des argus, fut le ministère d'un chien fidèle; cet animal s'insinuaît tous les jours dans l'intérieur de cette prison, pénétrait jusqu'à la chambre de son maître, l'accablait de caresses, et semblait partager ses peines. Un jour sur-tout, ses démonstrations de joie parurent si multipliées, si importunes même, que le maître en parut inquiet; plus il s'obstinait à vouloir renvoyer son chien, plus l'animal redoublait de caresses; il sautait sur lui, pleurait, aboyait, et courbant la tête, il lui montrait son collier. Le maître le croit blessé, cherche par-tout, et ne lui trouvant aucune apparence de blessure, il veut s'en débarrasser et le mettre à la porte. L'animal insiste toujours, enfin on lui ôte son collier. Aussi-tôt le chien saute de joie; il aboie encore, mais ce n'est plus de douleur. Le maître examine le collier et y découvre un billet de son épouse; il répond par le même courrier, et chaque jour le fidèle commissionnaire facilitait à ce couple sensible, la même correspondance. Tous les jours, à la même heure, on le voyait

arriver et sortir, avec son invisible message; et tel était l'instinct de cet animal, qu'il ne se laissait toucher, ni même aborder par aucun guichetier; il les eût étranglé plutôt que de souffrir leur approche.

Un autre chien non moins fidèle eut un sort bien différent. Son maître prenoit l'air à l'une des fenêtres du Luxembourg; son chien qui était au jardin le reconnaît; aussi-tôt il saute, il court, il aboie; il fait le tour des palissades, cherche une ouverture pour parvenir jusqu'à son maître; la sentinelle exécutant religieusement sa consigne, lui oppose sa pique, et veut vain l'éloigner des palissades. Le maître siffle, l'animal redouble d'ardeur; il furette de tous les côtés, par-tout il trouve des obstacles; le plaisir, l'impatience et la joie le faisaient bondir. Arrive sur ces entrefaites le général Hanriot, qui s'aperçoit des vives démonstrations du chien; il interroge la sentinelle, qui lui répond qu'elle croit l'animal enragé. Alors le commandant général de la garde parisienne, enfonce son chapeau sur sa tête, et met le sabre à la main. Deux de ses valeureux aides-de-camp suivent son exemple, et guer-

royent tous les trois contre le chien ; ils l'atteignent, le frappent, et l'animal tombe baigné dans son sang, sous les yeux de son maître, vers lequel il tournait ses regards mourans.

Rien de si terrible que les cachots de la Conciergerie. Dans celui appelé *Bonbec*, des cadavres vivans étaient couchés entre des planches, dont la forme représentait des bières, et d'où l'on voyait sortir tous les matins des vapeurs méphytiques, qui pendant long-tems en boushaient l'entrée.

Dans celui appelé *St.-Vincent*, les prisonniers étaient si pressés l'hiver dernier, et l'on y respirait un air si corrompu, que sur 36 malheureux qui y étaient renfermés, 29 en ont été retirés morts successivement. Au dessus de ce cachot, on voyait souvent Fouquer Tinville à travers les barreaux d'une fenêtre, plonger sa vue sur les victimes errantes dans la cour, et sembloit désigner celles que l'on immolerait le lendemain.

L'espérance était bannie de ces cachots. Un pauvre marchand de serretées, ennuyé de ce que son tour ne venait pas, envoya à l'accusateur pu-

blic, une lettre datée de l'an deuxième de la persécution, dans laquelle il vouait à l'exécration le tribunal, demandait un roi et des prêtres. Appellé à un interrogatoire secret, on lui demanda s'il reconnaissait cette lettre : Oui, répondit-il, c'est moi qui l'ai écrite, et la preuve, c'est qu'en voici la copie, ajouta-t-il, en tirant un papier de sa poche. Le malheureux fut expédié le lendemain.

La mort était regardée comme un bienfait dans ces demeures infernales, et souvent les prisonniers sortaient gaiement du tribunal, et chantaient en allant à l'échaffaud :

Allons enfans de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé.

VERS A MA SŒUR,

*En lui remettant un anneau la veille
de mon départ pour le tribunal révo-
lutionnaire.*

A la Conciergerie, 10 prairial.

Le voici, cet anneau si brillant à mes
yeux ;

Je le tenais d'une amante fidelle ;

Mais aujourd'hui que la parque cru-
elle,

Menace de trancher des jours long-
tems heureux ,

Aujourd'hui que je vois approcher mon
supplice,

De mon doigt il faut l'arracher.

Hélas ! qu'avec regret j'en fais le sacré-
fice :

Combien cet anneau m'était cher !

Il fut le prix de ma constance.

Je l'ai porté pendant dix ans ,

Et sur les plus beaux diamans ,

Je lui donnais la préférence.

Qu'il vous soit aussi précieux ,

O vous ! à qui je le confie :

Recevez-le avec mes adieux ,

Et portez-le toute la vie.

Par P. DUMONTET LAMBERTIE.

VERS A LA CITOYENNE.

*Quelques jours après mon arrivée
à Paris.*

A la Conciergerie, 50 prairial.

Pour t'éviter un entretien funeste ,

Je suis parti sans prendre tes adieux.

J'ai remis à ma sœur cet anneau pré-
cieux

Que je reçus de toi : ton portrait seul
me reste.

Ce doux portrait attaché sur mon
 cœur,
 De ton absence adoucira l'horreur :
 D'une amante chérie il me peindra les
 charmes,
 D'un amant malheureux, il recevra les
 larmes.
 Caché soigneusement aux yeux de mes
 bourreaux,
 Il me consolera dans le fond des ca-
 chots.
 Malgré mes ennemis, en dépit de leur
 rage,
 Je pourrai contempler ta bienfaisante
 image,
 La coler sur ma bouche, et de baisers
 brûlans
 Couvrir cent fois du jour, tes traits at-
 tendrissans.
 S'ils pouvoient... les bourreaux ! dans
 leur haine implacable !
 S'ils pouvaient me ravir ce portrait ado-
 rable !...

Mais, c'est en vain qu'ils viendraient
 le chercher,
 Jusqu'au tombeau je saurai le dé-
 fendre ;
 Et si, malgré mes soins, je le laissais
 surprendre,
 De mon cœur tout sanglant il faudrait
 l'arracher.

Par le même.

Q U A T R A I N.

*Pour mettre au bas de mon portrait,
 peint pendant ma détention, envoyé
 à mon ami.*

A l'hospice de l'Evêché, 19 messidor.

Que de notre amitié ce portrait soit le
 gage !
 De mon absence il charmera l'hor-
 reur.

S'il n'est pas ressemblant, prends t'en
à la douleur,
Qui de mes traits a rembruni l'image.

Par le même.

C H A R A D E.

Toujours plus fatigué d'une vie impor-
tune,
Qui, d'après mon *dernier*, n'est rien que
mon entier;
Je voudrais n'avoir plus qu'à faire mon
premier,
Pour toucher au tombeau, terme de
l'infortune.

Par le même.

Le mot de la Charade est à
la fin du volume.

C H A N S O N

FAITE A LA CONCIERGERIE,

*Par le citoyen M** , âgé de 17 ans et
demi , la veille de son jugement.*

Air : de la croisée.

Non, rien ne peut se comparer
A la sombre Conciergerie ;
Le soleil craint de pénétrer
La grille de barreaux garnie ;
Mais demain l'on me jugera ,
On fixera ma destinée ,
Et le tribunal m'ouvrira ,
La porte.... ou la croisée.... (bis).

Là , le coupable et l'innocent ,
Languissent sous la même chaîne ;
L'un abattu , l'autre riant ,
A chacun vient conter sa peine ;

Un autre certain de son sort,
 Badine avec la triste idée,
 D'aller bientôt braver la mort,
 Sous l'étrainte *croisée*. (bis).

Si ma tête, quoiqu'innocent,
 Tombait sous la hache commune,
 Lecteurs : voici mon testament :
 A la nation ma fortune ;
 Pour les vers mon corps restera,
 Et mon ame favorisée,
 Pour aller au ciel, passera,
 Par la *sainte croisée*. (bis).

Si tu critiques ces couplets,
 Censeur, mets toi donc à ma place.
 Entouré d'horribles objets,
 Et de la mort voyant la trace,
 Un lâche et triste sentiment,
 N'émeut point mon ame agitée ;
 Je veux les chanter en allant
 A la triste *croisée*. (bis).

*Première lettre de Phelippeaux
 à sa femme.*

Au Luxembourg, le 11 germinal.

Je te conjure, ma tendre et vertueuse amie, de soutenir le coup qui nous frappe, avec autant de calme et de sécurité que j'en éprouve dans ma nouvelle demeure ; je crois y être aussi bien que peut l'être un prisonnier. La cause qui m'a procuré cet acte de vengeance doit élever et aggrandir nos ames. Sois digne d'elle et de moi, en repoussant toute atteinte de douleur et d'accablement. Il est beau de souffrir pour la république et le bonheur du peuple.

Je te salue et te presse contre mon cœur.

PHÉLIPPEAUX.

Je viens d'apprendre que Danton, Camille et Lacroix, sont également arrêtés ; j'en ignore la cause.

*Seconde lettre de Philippeaux
à sa femme.*

Au Luxembourg, le 13 germinal.

J'ai reçu hier, ma vertueuse et tendre amie, le paquet de linge et ustensiles que tu m'as envoyés.

Je t'engage d'aller à la convention avec mon fils, et de lui demander pour quel crime je suis arrêté, séquestré de la société entière, et réduit à ne pouvoir pas même lire un journal; tu connais mon cœur; jamais il n'eût rien de mystérieux pour toi, et tu sais que le plus ardent amour de la république, le plus pur dévouement à son salut, est mon unique passion. Il y a dans mon arrestation une bien fatale méprise, ou une grande scélératesse. Je voudrais que cette énigme me fût expliquée, pour connaître au moins mon sort. Au surplus du courage et de la dignité. La femme d'un martyr et d'un homme vertueux ne doit prendre de ton suppliant vis-à-vis de personne;

Si vous êtes justes, brisez les fers de la vertu outragée. Si vous êtes des lâches ou des méchants, je n'ai plus rien à vous dire.

Envoie-moi, je te prie, une demi-livre de tabac; car j'en manque depuis hier au soir; et je dirais presque comme le bon Suisse: que c'est comme si on manquait de pain. Au reste, tous les égards de l'humanité me sont offerts, et si tu obtiens la permission de me venir voir, tu seras contente de mon petit logement.

Embrasse mon Auguste.

Nota. La troisième lettre de Philippeaux à sa femme, se trouve dans l'Almanach des prisons.

R O M A N C E

D'un père de famille, rendu à la liberté.

AIR : *Comment goûter quelques repos.*

Le ciel a puni les tyrans;
Enfin, il a brisé nos chaînes:
Il me fait oublier mes peines
Entre les bras de mes enfans.

Gages chéris de ma tendresse ,
 Ah ! pressez-moi tous sur vos cœurs !
 Nos yeux versent encor des pleurs .
 Mais des pleurs de joie et d'ivresse. (bis.)

Dévoré par de longs ennuis ,
 Loin de vous et de votre mère ,
 Je savais souffrir ma misère ;
 Mais je pleurais sur mon pays .
 Quand la plainte était inutile ,
 Quand vous ignoriez le repos ;
 L'espérance adoucit nos maux :
 Un cœur pur est toujours tranquille (bis.)

Sénat auguste , généreux ,
 Notre bonheur est ton ouvrage !
 Et nous t'offrons le simple hommage
 De notre amour et de nos vœux !
 Du fer sacré de la vengeance ,
 Si la justice arma ta main ,
 Elle fit de toi le soutien
 Du malheur et de l'innocence. (bis.)

*Par A. F. COUPIGNY , de la commission
 de la marine et des colonies.*

E P I T R E

A M E S A M I S .

*Par un prisonnier de Sainte
 Pélagie.*

O u croyez-vous, mes amis, que l'ennui,
 Ce Dieu de plomb, à la bouche béante,
 Au regard fixe, à la marche traînante,
 Qui, sans les voir, rassemble autour de lui
 Des vains projets la troupe mensongère,
 Mille beaux plans en Espagne tracés,
 Maint beaux écrits chez Duchêne en-
 tassés,
 Et tant de vers faits pour une bergère,

Où croyez-vous qu'il ait fixé sa cour !

Il eut jadis un plus ample domaine.

On le voyait, dès la pointe du jour,
 Sous la fourrure et la pourpre Romaine,
 Dormir encore au palais de Thémis;
 Puis lentement s'étendant sur Paris,
 En longs cheveux, en épée, en jacquette,
 De nos Lais il ornait la toilette,
 Nonchalamment leur disait des fadeurs,
 Justifiait l'humeur de la coquette,
 Et de la prude excitait les vapeurs,
 Jusqu'à Versailles il suivait l'étiquette;
 Bâillait au bal, au parterre, au sermon,
 Au thé d'Iphise, aux soupers de Damon,
 Par-tout enfin, même à l'Académie.

Mais de son puits la vérité sortie,
 La Liberté souriant aux Français,
 Du dieu fallot ont renversé l'empire;
 Chez eux l'ennui ne trouve plus d'accès.
 L'amour brûlant que la Patrie inspire
 Dans tous les cœurs nourrit l'activité.
 Vieillesse, enfance, et jeunesse et beauté,

Tous réunis, courant même fortune,
 Sont occupés de la cause commune.
 La Liberté remplace tous les dieux.
 De nos guerriers les exploits glorieux
 Inspirent seuls Thalie et Melpomène.
 Dans tous les clubs, aux temples, sur la
 scène,

Le triste ennui serait fort mal reçu.
 Ce dieu banni par les fiers démocrates,
 Même au café rarement aperçu,
 Se traîne encor chez les aristocrates;
 De ses états le reste a disparu.
 Car dans ce Louvre, où, par la tyrannie,
 Il s'était vu si grandement traité,
 Dans ce palais qu'habite le génie,
 Qui des humains fonde la liberté,
 Ne croyez pas qu'il eût l'effronterie
 D'aller montrer son visage hébété.
 Où donc est-il ? Hé quoi ! sans vous le
 dire,
 Mes chers amis, ne devinez-vous pas ?
 Si devant l'Est vous dirigez vos pas,

Dans ce quartier fameux par le délire
Dont Saint-Médard frappa tant de cer-
veaux ,

Dans ce faubourg appelé Saint-Mar-
ceaux

De Saint-Marcel qu'on ne fête plus guère ;
Si vous suivez presque entier le chemin
Qui mène droit au superbe jardin ,
Où l'œil surpris voit la Nature entière ,
La mousse et l'if , le platane et le lière
Avec tant d'art , mis en ordre par
Thouin :

Montant à droite , à très-peu de distance ,
S'ouvre la rue à qui , non sans raison ,
(De nos Ayeux , voyez la prévoyance !)
On a donné , de la clé , le beau nom ;
Ce n'est la clé que porte le saint père ,
Qui fait entrer au benoît paradis ;
Ce n'est la clé de la porte où cerbère
Mord tout venant ; c'est encore bien pis.
Pour dévoiler cet horrible mystère ,

Quelques instans différons , mes amis.

Dans cette rue est un vieux monastère,
Où , dans le tems des frivoles plaisirs ,
Fille novice , ou femme peu sévère ,
De la nature écoutant les desirs ,
Dans un réduit obscur et solitaire ,
Venait payer , par de mortels loisirs ,
Quelques momens d'une joyeuse vie ,
En se vouant à Sainte-Pélagie.
Vous demandez pourquoi cette maison
De telle sainte avait reçu le nom ;
Mais sur ce cas légende ni vulgate
Ne disent rien. On croit que la béate ,
D'après le sens du grec et du latin , (1)

(1) Le nom de Sainte-Pélagie vient évidemment du mot latin PELAGUS , ou du Grec *Pelagos* , qui signifie la mer. De très-graves auteurs prétendent que cette sainte est la même que Vénus , que des moines savans ont logée en paradis sous ce nom , par dévotion ou par reconnaissance. (*Note de l'Editeur*).

Eut des rapports , marcha sur mêmes traces ,
 Avec Cypris , qui , par un beau matin ,
 Du sein des mers naquit avec les grâces.
 Pourquoi parler de Vénus , de l'amour ,
 Dieux inconnus dans cet affreux séjour ?
 Par d'autres soins mon ame est agitée.
 Vous savez tous que de cette maison ,
 Jadis couvent , de nonnes habitée ,
 Ces derniers tems ont fait une prison.
 En un seul point elle a changé d'usage :
 Pour des nonnains , fille ou femme peu sage ;
 Vous y verriez au moins deux cents réclus ,
 Dont la plupart ne pêchèrent pas plus.
 Vous attendez que d'un crayon fidèle
 De ce manoir je vous trace le plan ;
 Que je vous dise , en style de roman ,
 Si des dehors l'architecture est belle ,
 Mais arraché , dans la nuit , au sommeil

Dans cet enfer devant le soleil ,
 A la lueur d'une lampe funèbre ,
 Sous vingt guichets fort étroits , et très-bas ,
 Courbant le dos , ne voyant que ténèbre ,
 Je dirigeais à grand peine mes pas.
 J'arrive enfin à la porte fatale.
 La lourde clé dont les énormes dents
 Ont le pouvoir d'entr'ouvrir ce dédale ,
 Dans la serrure est mise en plusieurs tems ,
 Le ressort fuit sous le fer qui le mâche ;
 Le pêne crie , et trois fois de sa gâche
 En frémissant , s'arrache avec efforts.
 Des longs verroux la tige raboteuse
 Avec aigreur tourne dans ses supports.
 La porte s'ouvre ; une tempête affreuse
 Semble gronder le long des corridors.
 Ainsi Milton nous dépeint la barrière ,
 Qui , dans l'enfer , tient captifs les démons ,

Avec fracas roulant sur ses vieux gondés,
En imitant les éclats du tonnerre.

J'entre : que vois-je ? ô ciel ! ô mes
amis !

Le cœur me manque , une sueur glacée
Couvre à l'instant tous mes membres
transis.

Sur cette paille en un coin ramassée ,
Quel dieu , quel diable est lourdement
assis ?

Ah ! je le vois : c'est l'ennui , c'est lui-
même ,

A son massif , à sa figure blême ,

Ses bras pendans , ses yeux appesantis ,

Ses bâillemens l'un par l'autre suivis ,

A tous ces traits puis-je le méconnaître ?

Je veux le fuir ; mais bientôt arrêté ,

Dans tous les yeux je le vois reparaitre ,

Et par lui seul tout me semble habité.

Le jour obscur , la triste oisiveté ,

Et le silence , et l'uniformité ,

Ont dans ces lieux établis son empire ,

On s'en pénètre avec l'air qu'on respire,
De son fardeau chacun est tourmenté.

Car que fait-on dans ce fatal repaire ?
On boit , on mange , on rêve et l'on di-
gère.

On s'est levé pour se coucher le soir ;
Le lendemain de même on recommence.

On ne sait point , dans ce sombre ma-
noir ,

D'où vient le vent qui souffle sur la
France.

La promenade est un corridor noir ,

Qu'éclaire à peine une seule fenêtre ,

En tout portant douze petits carreaux ,

Qui laissent voir six monstrueux bar-
reaux ,

Bien traversés , scellés en fort salpêtre.

Vous jugez bien que les ris et les jeux

Sont exilés , pour jamais de ces lieux.

Un jour pourtant , quand l'heureuse nou-
velle

Du lâche Anglais expulsé de Toulon

Nous arriva, soudain dans la prison,
 La joie alors devint universelle ;
 Et dans le sien de la captivité ,
 Chacun criait : *Vive la Liberté !*
 Mais cette joie hélas ! fut passagère.

Au point du jour , un pesant balayeur
 Du corridor vint grater la longueur ,
 Et lestement déplace la poussière.
 Lorsque Phœbus entame sa carrière ,
 D'un guichetier l'officiense main ,
 De chaque porte explorant la ferrure,
 De nos verroux vient ouvrir la serrure.
 Chacun alors peut se mettre en chemin ,
 Mais sans beaucoup s'éloigner de songite.
 Dans le quartier , une horloge maudite,
 Dont le marteau paresseux et traînant ,
 A chaque coup hésitant de s'abattre ,
 Semble à regret frapper l'airain sonnante,
 Annonce une heure au plus au bout de
 quatre ,
 Et sonne encor plus de vingt fois par
 jour.
 Lorsque la nuit revient dans ce séjour ,

Trois fois la cloche annonce la clôture.
 Un guichetier , avec un gros pilon ,
 Semblable à ceux des enfans de Purgon ,
 De nos barreaux sonde la contexture.
 Sur la traverse il frappe lourdement :
 Sur les barreaux mis verticalement ,
 En ligne oblique , il coule avec adresse ,
 Faisant tinter , à son tour chaque pièce ,
 Pour être sûr que le tout soit entier ;
 Puis le concierge , avec des yeux sévères ,
 Regarde encore , après le guichetier ,
 Si ses dindons sont tous dans leurs ga-
 lères ,

Et poliment nous dit : bon soir mes frères ,
 Tout cela fait , on ferme le verroux.

O ! des plaisirs le plaisir le plus doux !
 Divin sommeil , au moins sur ces re-
 traites

Si tu pouvais répandre tes pavots !
 Je ne veux point de tes faveurs secrettes ,
 Mais donne-moi l'oubli de tous mes
 maux !

Toi de l'ennui le compagnon fidèle ,
 Toi seul ici n'as point suivi ses pas ;
 Toujours je bâille en ces nouveaux états ,
 Sans que tes doigts y couvrent ma prunelle ;

Ou si jamais je dors quelques momens ,
 De vingt gros chiens , renforts de nos
 Gendarmes ,

La voix bruyante et les longs hurlemens
 Dans tous mes sens réveillent mes al-
 larmes.

Qui me l'eût dit que cinquante ans
 d'honneur ,

Un zèle ardent à servir ma patrie ,
 Et l'innocence inutile au bonheur
 Me conduiraient à Sainte-Pélagie !

E N V O I.

A M I S , l'Apollon que je sers
 N'est pas l'Apolon des bois.

Vous l'avez déjà dit , peut-être :
 J'ai voulu vous peindre l'ennui ,
 Je crains , en vous parlant de lui ,
 De vous l'avoir trop fait connaître.

L A Z A R E.

C'EST à la Conciergerie , à cette ter-
 rible école du malheur , que j'ai appris
 à digérer la mort parmi les ombres fu-
 gitives qui se succédaient si rapidement :
 c'est dans les cachots noirs et humides
 de cet horrible séjour , que j'ai été
 plongé pendant six mois , et dans la
 saison la plus rigoureuse de l'année ; le
 délabrement total de ma santé a excité
 la pitié , et j'ai été envoyé ailleurs pour
 y chercher du soulagement.

Dans les différentes prisons où j'ai été
 jetté , j'ai toujours remarqué les mêmes
 abus ; j'ai toujours éprouvé la même gêne ,
 la même contrainte : on aurait peine à se

figurer la dureté et l'insouciance des géoliers (1), la dévorante cupidité des gardiens et des servans; l'obsession perfide des espions, les contrariétés répétées dans les moindres desirs; l'état continuel de surveillance minutieuse et inutile. Point de communication au dehors, point de nouvelles particulières ni publiques; on ignore jusqu'aux succès de la patrie, jusqu'à l'existence des personnes auxquelles on tient par les doux liens de la nature ou les charmes de l'amitié; pas une seule parole de paix et de consolation au-dedans: injuriés, menacés sans raison par des administrateurs ivres d'orgueil ou de vin; asservis à leurs caprices et à ceux des concierges, leurs créatures; déplacés au gré des uns et des

(1) Je dois à la vérité de reconnaître l'honnêteté de Benoît, ci-devant concierge au Luxembourg; de Richard et sa femme à la Conciergerie, et de Naudé à Lazare: ces citoyens savent allier les égards et les ménagemens à la rigueur de leurs devoirs; mais les ordres qu'on leur transmet leur laissent bien peu de latitude pour suivre l'impulsion de leurs cœurs.

autres; traînés de prison en prison au milieu des huées et des invectives d'une multitude égarée; aucun secours pour les indigens, soit en vêtemens les plus nécessaires, soit en remèdes dans leurs maladies.

Tel est sommairement le tableau fidèle du régime intérieur des prisons. L'heureuse révolution du 9 thermidor y a apporté quelques changemens; l'administration a été renouvelée; les hommes ont paru différens; mais les rigueurs sont peu diminuées.

Un des grands bienfaits de cette époque mémorable, c'est la tendre sollicitude de la convention nationale, en envoyant quelques-uns de ses membres dans ces asyles d'une douleur muette, si injustement calomniée. Combien il serait à désirer qu'ils vinssent s'assurer, par de plus fréquentes visites, de l'ordre, de la salubrité, de la sûreté des prisons! Ils porteraient dans l'ame des détenus cet espoir consolant qui soutient la vertu dans les fers: le crime seul pâlerait d'effroi; mais les secours que l'humanité réclame, seraient profitables à tous, et les abus seraient bientôt réformés.

Les représentans arrêteraient sur-tout le cours de ces horribles briganda-

ges , qui ont fait périr tant d'innocens, sous prétextes de conspirations, de complots imaginaires , dont ils n'avaient jamais entendu parler : ils parviendraient sans peine à connaître ces affreux suppôts de la tyrannie moderne, qui, pour alimenter ses monstrueux projets de destruction, dressaient dans l'obscurité et le silence des cachots, des listes fatales de proscription et de mort : ils connaîtraient les complices criminels de ces assassins à gage, qui avaient la scélératesse d'appuyer de leur témoignage corrompu ces dénonciations ténébreuses devant les redoutables sicaïres organisés en tribunal (1).

(1) Dans la maison de Lazare, qui renfermait 765 personnes, 30 seulement devaient être épargnées. On peut bien croire que j'étais classé parmi les victimes, puisque je venais d'y être conduit quatre jours avant la première apparition des chars de la mort, malgré mes instances pour être réuni à mes collègues. Au reste, je n'ai pas été plus heureux depuis le 9 thermidor, car je n'ai pu partager les légers adoucissements dont ils ont joui quelque tems à la maison ci - devant dite des Fermes. (Note du C. Brunel, l'un des 71 députés détenus.)

Ils iraient enfin porter au congrès national les bénédictions et les vœux qu'ils auraient recueillis, et ils jouiraient de cette douce conviction, qu'il se recon- tre à peine, sur 80 détenus, un véritable conspirateur ou un ennemi déclaré du peuple.

Je passe à la relation des faits qui se sont passés à Lazare dans le courant de messidor et thermidor de l'an deuxième de la république.

Depuis long-tems les prisonniers de Lazare essayaient les privations des choses les plus nécessaires à la vie ; on avait eu la barbarie de refuser du lait à des femmes enceintes, on a chassé même des gardiens pour leur en avoir procuré ; on ne permettait qu'un seul repas, qui consistait dans quatre onces de viandes, deux portions de légumes des plus modiques, dont la malpropreté était dégoûtante ; il n'y avait que le pain de supportable.

Toute lettre pour ses affaires les plus pressantes était interdite ; on confisquait l'argent que nos parens, nos amis nous envoyaient ; on était enfin comme mort à la société et absolument séparé du monde.

On pouvait jeter les yeux dans la

rue Paradis par une grande fenêtre au bout d'un corridor ; c'est-là qu'on pouvait jouir du bonheur de voir ses amis et ses parens , en tremblant pour leur sûreté , étant à chaque instant exposés à être enlevés par les rondes que les administrateurs de police faisaient constamment autour de ces lieux. Cet instant de félicité était encore troublé par des gens qui , chaque jour nous annonçaient par des gestes trop expressifs , que nous étions destinés à être guillotins ; on remarquait entr'autres un *fort de la Halle* qui venait très-souvent nous donner cette affreuse pantomime.

Ces tableaux lugubres , la mauvaise nourriture , la barbarie du concierge , la solitude morne à laquelle on était livré ; tout concourait à fatiguer l'esprit , à abatre l'ame , (1) à entretenir la douleur. Les vieillards furent les premiers à se ressentir des suites de ce cruel régime , leur situation pénible ne put jamais émou-

(1) Le citoyen Vansvre , belge réfugié , renfermé dans cette maison , ne pouvant supporter les angloises de la persécution , s'est précipité d'un troisième étage.

voir les administrateurs de police. (1) Ils refusèrent avec opiniâtreté de laisser entrer du bouillon , des médicamens ; ce n'est qu'après les sollicitations les plus pressantes , qu'après avoir mis sous leur yeux les peintures les plus touchantes , qu'on put obtenir de faire entrer un peu de ptisanne et du tabac (1) en poudre.

(1) L'administrateur Bergo était ivre la plupart du tems ; s'il venait à jeun à Lazare , il commençait sa journée par un copieux dejeuner avec sa commère Semé ; le jour de la fête à l'Être-Suprême , il trouva le vin si délicieux , qu'on fut obligé de le coucher ; il ne se réveilla que vers le soir , furieux contre sa commère de n'avoir pas été éveillé pour aller en grand costume à la fête.

(2) Nous réussîmes à tromper la surveillance de nos argus ; on était parvenu à faire remplir des grosses bouteilles de vin , malaga vieux , sur lesquelles on attachait une étiquette , où on écrivait *ptisanne*. On remplissait de même un bocal de café en poudre , sur lequel on faisait écrire , *tabac en poudre*.

Les journaux avaient une entrée des plus difficiles, et c'était toujours au poids de l'or ; nous apprenions par cette voie, les nouvelles des succès de nos armées. Les armes de la république, par-tout victorieuses, nous consolaiènt de nos maux ; nous apprenions aussi par cette voie les différens complots que l'on attribuait aux prisonniers : réunis en petit comité d'amis, nous ne nous dissimulions pas les craintes qu'on ne cherchât à en forger un pour la maison Lazare ; nous ne nous dissimulions même pas, qu'il y avait un projet de porter les détenus au désespoir par les traitemens les plus inhumains.

Telle était notre situation à l'époque où le commissaire des administrations civiles, police et tribunaux est venu à Lazare.

Nous avons su qu'il avait fait appeler les nommés Manini et Coqueric, serruriers ; nous avons cru que c'était un membre de la commission populaire qui venait interroger les détenus ; tous les cœurs étaient livrés à l'espérance, chacun de nous croyait faire entendre le cri de la vérité et démontrer que son arrestation était l'effet des haines ou de vengeances personnelles. On me fit aussi ap-

peler dans la chambre du concierge Semé, j'y vis deux citoyens qui m'étaient inconnus, l'un d'eux m'adressant la parole, me dit :

Je sais que tu es un bon patriote, je connais ta probité, j'espère que tu justifieras l'opinion que j'ai de toi.

Voici un ordre du comité de salut public, de rechercher dans les maisons d'arrêt les ennemis de la révolution.

Je pris l'ordre et le lus en entier.

Il me demanda ensuite si j'avais connaissance d'un complot d'évasion tramé à Lazare ?

Je répondis que non, que si ce complot avait existé, il aurait été difficile qu'il eût échappé à la surveillance des patriotes qui étaient dans cette maison.

Il me demanda si les prêtres et les nobles n'étaient pas les ennemis de la révolution ?

Je répondis que je ne croyais pas qu'ils fussent bien partisans du gouvernement révolutionnaire, mais que je n'avais aucunes preuves matérielles qu'ils en fussent les ennemis.

Il me demanda ensuite si je connaissais Manini ?

Je répondis que non , que ses traits m'étaient même étrangers.

Il est facile à reconnaître, répondit-il, il est le seul des détenus qui porte des lunettes ; informe-toi ce que c'est que MANINI ; il a dénoncé qu'il avait découvert un complot d'évasion à Lazare : je n'ai pas grande confiance dans cet homme qui bavarde beaucoup.

Voilà les listes des complices qu'on m'a données : et il se mit à m'en lire les noms.

Je vis avec frémissement plusieurs de mes amis notés sur ces listes , et nombre de citoyens et de citoyennes incapables de conspirer contre leur patrie. Je m'élevai fortement contre cette dénonciation , au risque de me compromettre , je pris la défense de ceux que je connaissais avec assez de chaleur pour les faire rayer des listes (1).

(1) Voici les noms des citoyens que Jobert parvint à faire rayer.

Les citoyens Durbuse, Mollin, Mar-

Je ne fus pas aussi heureux pour le jeune Maillé, je représentai inutilement qu'il n'était qu'un étourdi de 16 ans, qui ne songeait qu'à folâtrer.

Laissons-le toujours, me dit-on, il s'en retirera peut-être.

Et Duclos, en qui je n'ai remarqué que de l'attachement à sa patrie ; *oh ! pour celui-là, c'est un chevalier de Saint-Louis*, me répondit-on encore.

On me requit de signer mes observations, ce que je fis sans balancer.

Celui qui m'interrogea me dit alors, en regardant sur les listes qu'il avait entre les mains : en voilà une centaine, il doit y en avoir plus que cela ici. *Je lui répondis* : Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de conspirateurs ici. *Nous en avons trouvé trois cens au Luxembourg ; nous en trouverons bien autant à Lazare*, répondit le commissaire.

tin, Poissonnier, père, médecin de réputation ; Millin, Montrou, Desmas, Dupare, Lagaie, Pardaillon, ex-constituant.

Les citoyennes, Franquetot, Glatigny, Lassolay et sa fille.

J'étais très-attentif à jeter les yeux sur les listes et les papiers qui étaient sur la table du commissaire. Je lu plusieurs pièces, dont une entr'autres, était une dénonciation, qui parut être de l'écriture du concierge, où il était dit : *qu'il se faisait des rassemblemens d'aristocrates dans la chambre de la ci-devant comtesse de Flavigni ; dans celle de la citoyenne Cambon, femme d'un président du parlement de Toulouse ; et chez la citoyenne Lassolay.*

Le greffier était consulté et vérifiait les écrous pour fixer l'opinion du commissaire et guider son travail.

Dès l'instant que je fus renvoyé par ce commissaire, je me rendis dans la chambre des citoyens. Millin et Cholet ; le citoyen Seymendi s'y rendit aussi, et là je leur rendis compte de mon interrogatoire ; de la dénonciation de Manini, des listes que j'avais vues, et de la défense hardie que j'avais osé prendre de plusieurs citoyens, que j'avais même été assez heureux de faire rayer. Je leur témoignai le désir que j'avais eu d'en faire davantage ; mais qu'il serait possible que je fusse moi-même victime de mon zèle.

Je

Je rendis aussi compte à Duroure des mêmes faits ; et, connaissant sa fermeté, je n'hésitai pas à lui confier qu'il était noté sur la liste que j'avais vue.

La tête faible de Millin, accablé par des chagrins et des souvenirs douloureux, ne m'a pas permis de lui faire la même confidence ; Seymendi et Cholet en furent seuls informés.

J'engageai la citoyenne Glatigny à prévenir Duclos du malheur dont il était menacé ; elle l'amena, avec beaucoup d'adresse, à s'occuper de sa défense : peu-à-peu nous lui fîmes pressentir sa destinée : il l'a vit de sang-froid, s'y prépara avec courage ; et nous l'aidâmes, avec le citoyen Duroure, à faire un mémoire pour prouver son patriotisme et son innocence. Je l'avais embrassé avant son départ ; je l'avais encouragé à se défendre avec confiance (1). Il a suivi mes

(1) Au moment où Duclos était sur les banquettes du tribunal, Jobert envoya par un exprès, à l'accusateur public, une déclaration à décharge de l'accusé, pour affirmer son patriotisme, signée par trois patriotes connus.

K

conseils ; et il a été acquitté et ramené à Lazare , au milieu de la joie universelle.

J'avais lu chez un écrivain public à Lazare des certificats de civisme donnés à la citoyenne Franquetot et au citoyen Montrou , par leurs communes et leur département ; je leur demandai des copies pour justifier les réclamations que j'avais faites en leur faveur.

Quelques jours après la visite du commissaire à Lazare , il y revint , et mes amis s'empressèrent de m'en prévenir. Je leur disais : mais je n'ai que faire chez lui ; s'il me demande , j'irai. Alors , ils me représentèrent que si je n'y allais pas , ils ne sauraient rien de ce qui se passerait ; que je pourrais encore sauver d'autres victimes ; qu'eux-mêmes n'étaient pas sans inquiétudes sur leur sort. Je me rendis à leurs vœux ; et je fis demander au commissaire une conférence. Il me l'accorda ; et je lui dis :

» Je viens vous répéter qu'il n'y a point de conspiration à Lazare ; que Manini n'est point un homme en qui on peut avoir confiance : c'est un comte du Milanès , qui veut à tout prix obtenir sa liberté.

» J'ai pris des renseignemens sur quel-

ques citoyens compris dans cette prétendue conspiration. Voilà des notes et des certificats qui prouvent leur civisme , et leur amour pour notre révolution.

Je ne m'aperçus pas qu'on eût ajouté d'autres citoyens au travail du commissaire ; et je me retirai pour tranquilliser mes amis : je ne le revis plus.

Il résulte de ce travail abominable , que quatre-vingt personnes environ furent envoyées au tribunal révolutionnaire (1).

Le même jour , Manini et Coquerie

(1) Un jour on demande un citoyen pour aller au tribunal révolutionnaire : le nom était mal écrit ; on ne pouvait le déchiffrer : on croit y lire le nom du citoyen Gouttière , artiste renommé. C'est égal , dit un gendarme , il m'en faut encore un : peu m'importe quel , il s'expliquera au tribunal. Ce scélérat ne sentait pas les angoisses qu'il préparait à ce vicillard infortuné , jusqu'au moment où cesserait cette méprise cruelle. Il est revenu au milieu de nous , fort étonné de son propre bonheur.

se firent transférer au Plessis (1). Le lendemain des gendarmes vinrent chercher Pepin de Grouette, Mollin, et un jeune gardien, pour témoigner contre les prévenus de cette conspiration. Manini et Coquerie, quoique dénonciateurs, servirent aussi de témoins.

A leur retour, nous apprîmes que Pepin de Grouette, interpellé s'il connaissait les accusés, s'était retourné insolamment vers eux, les avait lorgnés long-tems, les uns après les autres; et, s'adressant aux jurés, il leur dit: Je ne vois aucun patriote parmi ces gens-là; ce sont tous des aristocrates.

(1) Manini ne fut pas plutôt arrivé au Plessis, qu'il fut soupçonné d'y organiser la découverte d'une conspiration, et d'en faire la liste des membres. C'est-là qu'il mit à prix sa protection, et recevait de l'argent des nobles, que la terreur de son nom avait rendu prodigues. Le citoyen Leduc est invité, au nom de la patrie, de publier les renseignemens qu'il a sur cette manœuvre abominable. Qui se tait dans les circonstances où nous nous trouvons, est un mauvais citoyen.

Interpellé s'il avait existé une conjuration à Lazare? il affirma que *oui*, et qu'il l'avait dénoncée aux autorités constituées.

Interpellé s'il avait vu que les nobles avaient placé des fleurs-de-lys pour en parer leurs fenêtres, en haine de la révolution? il répondit que *oui*; qu'il les avait vus.

J'affirme, et tout Lazare affirmera avec moi, que ces prétendues fleurs-de-lys étaient des simples tubéreuses.

Duclos fut vivement apostrophé par Manini dans les débats; il lui soutint qu'il était un conspirateur, parce qu'il avait parlé à un détenu qu'il lui désigna: voilà toute la preuve qu'il produisit contre ce bon citoyen, qui avait commandé la garde nationale au Cap, dont les propriétés avaient été incendiées, et dont les infortunes étaient à leur comble.

Ces dénonciateurs et ces témoins, Manini, Pepin de Grouette, Mollin, et un gardien de Lazare, furent plusieurs fois déposer au tribunal révolutionnaire; chaque fois il y avait un dîner de préparé à la Buvette de la Conciergerie, payé par Fouquier Thain-

ville (1); et là, en présence des gendarmes, chacun se vantait du nombre des victimes qu'il avait conduites à l'échafaud. C'est au milieu de ces orgies qu'ils méditaient sans doute encore de nouveaux forfaits (2).

Ce n'était pas le premier dont Pepin de Grouette était soupçonné : il était accusé d'avoir exigé des faveurs et de l'argent en même tems, des femmes des accusés traduits au tribunal du 10 août, dont il était président, et d'avoir eu la scélératesse de les avoir fait condamner à la mort; d'avoir effrontément volé à toutes mains, lorsqu'il était commis à l'Hôtel-Dieu.

Faits qui lui ont été reprochés publi-

(1) Le traître a enregistré les noms de ces convives. On invite les incrédules à les aller vérifier.

(2) Coquerie se vantait particulièrement de recevoir des Vergennes, des assignats de 25 liv., pour envoyer à sa femme qu'il accablait de beaucoup d'autres petits profits. *Cela n'a pas empêché, dit-il, que je ne l'aie fait guillotiner.*

quement et pour lesquels il a été chassé de l'assemblée électorale de 1795.

Voilà ces monstres exécrables (1) qui ont conduit à l'échafaud quatre-vingt détenus de Lazare, et qui ont conçu l'espérance illusoire d'échapper à la juste punition de leurs crimes, en servant les projets cruels de Robespierre.

L'éditeur ne finira pas cet article sans rapporter quelques vexations et cruautés des anciens membres de la commune conspiratrice.

Un certain Dupauquier, chargé de l'inspection de la maison d'arrêt dite *la Folie Renaud*, où je fus transféré de la Conciergerie, se fit un jour entourer des détenus de l'un et l'autre sexe. Après plusieurs lieux communs rebattus et usés, sur l'aristocratie et les conspirateurs, il s'écria : *qu'il voudrait voir une guillotine permanente à la porte de chaque prison et qu'il se ferait un plaisir d'y attacher*

(1) Coquerie allait de chambre en chambre prendre les numéros et les noms des détenus; tout le monde tremblait, personne n'osait même le jeter par les fenêtres.

avec son écharpe tous ceux qui y seraient.

C'est ce même Dupaumier qui mit un pauvre jardinier en arrestation pour avoir laissé contre le mur d'un jardin voisin une petite échelle dont il venait de se servir pour tailler un espalier.

C'est lui qui consigna pendant 35 jours neuf agens de service et de gardes-malades, sans salaires, sans secours, sans vivres, sans argent, uniquement par suite de la persécution exercée contre le locataire de la maison.

C'est lui qui, après avoir interdit toute communication au dehors, après avoir chassé les commissionnaires, renfermé les pourvoyeurs, les cuisiniers, les agens, abandonna inhumainement les détenus, sans autres alimens que des salaisons pourries et quelques productions de jardinages.

C'est lui, qui après une visite humiliante pour des hommes, révoltante pour les femmes, s'empara de l'argent des détenus, sans inventaire préalable, et qui enleva leurs rasoirs, couteaux, ciseaux, ire-Lou-chons, canifs, ect., ect.

Eh bien ! pour récompense de ces hauts faits, il obtint, peu de tems après, la direction de la maison nationale de Bicêtre, où il a su, dit-on, se maintenir jusqu'à présent.

On croira difficilement que ce coupable administrateur ait pu être remplacé par un homme aussi atroce que lui ; cependant Dumoutier, quoique sous des formes moins acerbes, justifia bientôt qu'il était digne de lui succéder.

Celui-ci fit aussi la guerre aux vieilles lames de couteaux rouillés, aux petits instrumens d'acier pour les dents ; il retira jusqu'aux grandes épingles des femmes, en jurant *qu'il enverrait au tribunal révolutionnaire celles à qui il en trouverait par la suite*. A l'échafaud pour une épingle. . . . O tyrannie ! . . . O ma patrie ! . . .

Dans une de ces translations imaginées pour molester les malheureux prisonniers, le même Dumoutier se présenta à quatre heures du matin, suivi d'un grand chariot, pour enlever les citoyennes détenues, et les conduire aux Anglaises. L'une d'elles qui touchait au terme de sa grossesse, ayant été éveillée sans ménagement, ressentit une commotion subite qui lui présagea son prochain accouchement ; elle demanda à rester quelques jours, on l'accusa de feintes, d'imposture, et elle ne fut pas écoutée. Ses prières répétées, ses pleurs, les sollicitations de ses compagnes, tout fut inutile, il fallut s'acheminer avec les au-

tres. Cette jeune infortunée se traîne donc, soutenue par quelques hommes, jettant des cris de douleur et de désespoir : elle a à peine traversé le jardin et atteint le seuil de la porte que la crise redouble : on n'a que le tems de l'introduire dans une chambre voisine, elle tombe sur un lit et accouche en présence de ce barbare, de ses sbires et de toute la maison.

Les tyrans méconnaissent la voix de l'opprimé : les outrages, les fers et la mort étaient son partage.

Le citoyen Maillé, âgé de 16 ans, a été conduit à l'échafaud, pour avoir observé qu'un hareng salé de son dîner était mangé et rempli de vers ; cette observation a été regardée par les agens de Robespierre, comme une étincelle de rébellion, et ce malheureux jeune homme a été guillotiné ; ce fait est à la connaissance des détenus qui existent encore dans la maison de Lazare.

La citoyenne Maillet a été enlevée de la maison Lazare, par méprise, au lieu de la citoyenne Maillé, et conduite au tribunal de sang ; cette malheureuse a été condamnée à mort et exécutée, quoique la méprise fût reconnue, sous le prétexte qu'elle le serait vraisemblable-

ment dans peu, et qu'il valait autant lui faire son affaire aujourd'hui.

Un individu a aussi été livré à la mort, pour avoir refusé une somme de 200 livres aux 28 ou 30 assassins qui faisaient les listes de proscriptions ; ces infâmes mêlés parmi les prisonniers, déposaient au tribunal, et décidaient de la vie des victimes qui y étaient conduites. Ces 28 ou 30 coquins étaient désignés comme les seuls qui devaient échapper à la guilotine, sur huit cens personnes qui étaient détenues dans la maison.

Au mois de floréal, les administrateurs de police, vinrent enlever aux prisonniers leurs assignats, bijoux, couteaux, rasoirs et ciseaux, et continuèrent pendant ces vols, les détenus par petites troupes, dans des espaces resserrés, afin de les extorquer plus facilement.

Toute correspondance avec le dehors a été interdite aux prisonniers, et leurs parens ne purent savoir le danger qu'ils couraient ; on avait eu soin de changer le concierge de la maison, qui était suspect à l'humanité, pour mettre à sa place un scélérat nommé Suné, qui refusait un bouillon à un malade à l'extrémité.

La nourriture était horriblement mau-

saïse ; des harangs salés , de la merluche
et des frommages remplis de vers , pen-
dant les chaleurs de l'été ; et le vin , un
composé très-préjudiciable à la santé.

On supposa des conspirations , et en
trois jours on entassa dans les charriots
quatre-vingt-dix victimes , qui furent
conduites à l'échafaud. Dans le moment
où l'on enlevait les victimes , les gui-
chetiers se précipitaient avec les plus
affreux transports dans les corridors ,
ainsi qu'une meute de chiens.

LE COMMISSIONNAIRE

DE SAINT-LAZARE.

Un acte de vertu vaut tous ceux du génie.

J'ABANDONNE aux talens de nos plumes
nerveuses ,

Le soin de célébrer ces ames vigoureuses ,

Qui

Qui , pour la république , affrontant les
hazards ,

Vont braver les dangers de Neptune et
de Mars ;

Pour ce siècle étonnant il faudrait des
Homères :

Et je ne veux chanter que des choses lé-
gères ,

Des actes tout unis , d'honneur , de pro-
bité ,

Qui rappellent en nous la sainte huma-
nité.

Oui , c'est dans cette classe , autrefois
dite obscure ,

Qu'on retrouve par-tout la sensible na-
ture ;

De ces hommes de bien , d'un esprit in-
génu :

Leur corps respire l'air , leur ame lavertu ,

J'aime à les célébrer , ne pouvant les at-
teindre ,

Et ma muse , en ces vers , entreprend de
vous peindre ,

Qu'a remis en ses mains une bonne voi-
sine ;

Prenez, servez-vous en ; comme je l'ima-
gine,

Vous en avez besoin , ... elle en promet
encor.

Deux jours après , c'était le neuf de
thermidor ;

La France alors en proie à des brigues
infâmes ,

De nos Catilinas anéantit les trames ;
On les vit tous tomber sous le glaive des

lois ,

Et la France vengée a repris tous ses
droits.

Ce grand coup, dont l'éclat écrasa Ro-
bespierre ,

Ouvrit au même instant les portes des
cachots ;

Et la justice , enfin rendit à la lumière
Notre bon patriote accusé de complots ,

Il sort , il voit le ciel , il vole vers sa
femme ,

Il la serre en ses bras , caresse ses en-
fans ;

Après mille transports élançés de leur
ame ,

Après mille propos l'un de l'autre nais-
sans ,

Ils se disent , entr'eux , ces mots intéres-
sans :

Quel est , mon cher ami , quel est cet hon-
nête homme

Qui pour nous soulager , t'a remis cette
somme ?

A moi ? — Sans doute , à toi. — Toi , dis
auparavant

Quelle est cette voisine à qui nous devons
tant ,

Lorsque tu m'envoyas cinquante francs
par Cange.

— Moi , je n'ai rien reçu d'une voisine.
— O ciel !

Rien?—Non. — Comment, non?—Non!

Il me paraît étrange

Que nous ayons reçu ce secours mutuel.

Et presque en même-tems : c'est extraordinaire.

Courons interroger le commissionnaire.

Tranquille sur un banc , auprès de la prison ,

Il attendait pour faire une commission ;

Il les voit , il s'en fuit ; il craignait de paraître

Aux yeux des citoyens qui lui doivent leur être.

Ils le trouvent enfin : mais Cange , dis-nous donc

D'où venait cet argent ? Qui nous a fait ce don ?

—Que vous importe ? — Tout , et nous voulons apprendre

Quel est ce bienfaiteur et cet ami si tendre.

— Vous ne le saurez pas — Parbleu , nous le saurons ,

Je ne te quitte pas. — Voilà bien des raisons.

C'est moi. Je vous voyais accablés de misères ,

J'ai fait ce que j'ai dû , n'êtes-vous pas mes frères ?

Je n'avais que cent francs , je n'ai pu faire mieux.

Des larmes à l'instant coulèrent de leurs yeux ;

Ils embrassèrent Cange , et de sa bien-faisance

Il se crut trop payé par leur reconnaissance.

Je ne m'attendais pas , dit-il , à ce plaisir ; On m'avait assuré que vous deviez périr !

O sainte humanité ! combien tes vives flammes

Répandent de douceur dans le fond de nos ames !

(188)

Fais que tous les Français soient tous de
vrais amis ;
Sous les plus sages lois, fais qu'ils soient
tous unis ;
Bannis de leurs foyers les fureurs et la
guerre ;
Qu'ils servent de modèle au reste de la
terre,
Et que, dans l'univers, heureux de leur
destin,
Le peuple le plus brave en soit le plus
humain.

Par le citoyen J. M. SEDAINÉ.

NOUVEAU TRAIT.

CANGE a un beau-frère aux frontiè-
res, et dont la femme vient de mourir
en laissant trois enfans. — En rentrant,
il trouve sa femme en pleurs. — Ma pau-
vre sœur, dit-elle, n'est plus ! Que de-
viendra cette pauvre famille ? Qui en
prendra soin ? — Allons, console-toi,

(189)

dit Cange, ne pleure pas. Je les prends
moi, nous vivrons tous ensemble. Il est
chargé aujourd'hui de six enfans en bas
âge. Sa demeure est rue faubourg Denis,
maison des ci-devant Sœurs-Grises,
N^o. 46.

P L E S S I S.

CET ancien collège était devenu,
pour ainsi dire, l'entrepôt général de la
Conciergerie : on y versait, dans le tems
du triumvirat, une multitude de vic-
times de tout âge et de tout sexe, que
les cachots de la Conciergerie ne pou-
vaient contenir ; et cependant, on fai-
sait sortir tous les jours de cette dernière
prison un grand nombre de victimes,
pour les envoyer à la boucherie. Le Ples-
sis était aussi le rendez-vous des accusés
des départemens, qui arrivaient en
foule, desorte que la maison ne fut
plus assez grande pour contenir les per-

L 5

sonnes qu'on y faisait refluer ; on fut obligé de percer les murs qui touchaient à l'ancien collège de Louis-le-Grand , et ces deux édifices ne formèrent plus qu'une seule et même bastille.

Les femmes habitaient les bâtimens du Plessis ; elles étaient renfermées dans des greniers : on les apercevait à travers des lucarnes presque entièrement bouchées. On leur accordait une heure par jour pour respirer l'air dans la cour. C'était un spectacle déchirant de voir des jeunes personnes, intéressantes par leurs grâces et leur beauté ; des enfans en bas âge , qui étaient élevés au milieu des larmes et du désespoir , et qui n'avaient pour toute nourriture que du pain et de l'eau ; car souvent leur mère infortunée n'était pas en état de se procurer quelques mets que vendait bien cher un avide traîtreur.

Dans les bâtimens de l'ancien collège de Louis-le-Grand , étaient les hommes ; ceux qui sortaient de la Conciergerie , bénissaient presque leur destinée , puisqu'au moins ils trouvaient dans leur nouvelle demeure , un lit pour se reposer , et ils n'étaient pas entassés comme dans l'autre maison , sur une paille pourrie que l'on renouvelloit fort rarement.

Les portes du Plessis n'étaient point assiégées , comme celles de la Conciergerie , par une horde sanguinaire de femmes qui faisaient retentir aux oreilles des malheureux détenus , le cri horrible , *à la guillotine* , et leur annonçaient , en vomissant les plus sales injures , le triste sort qui les attendait.

Toutes ces horreurs n'existaient pas dans cette prison ; mais les agens de la tyrannie avaient su ménager aux prisonniers un autre genre de souffrances. En entrant , on les mettait dans une espèce de boyau , où ils restaient debout quelquefois dix heures entières , en attendant qu'il plût au géolier de venir faire l'appel , et de les envoyer dans un endroit particulier , où ils étaient préliminairement fouillés avant de communiquer avec les autres détenus. Cette opération ne se faisait que trois jours après l'entrée de chaque nouveau prisonnier. On procédait alors à une visite très-rigoureuse , les assignats excédant 50 livres étaient enlevés ; couteau , fourchette , boucles , tout disparaissait. J'ai vu un pauvre sans-culotte posséder une ceuille de fer , qu'il n'aurait pas cédé pour un très-grand prix ; et qu'il baisait avec attendrissement ; c'était tout son trésor. Il

avait eu l'art de la soustraire aux yeux de tous les argus. Il l'avait aplatie, et avait eu la patience d'en faire un couteau bien tranchant, en l'aiguisant sur un pavé.

Une nuée de guichetiers circulaient perpétuellement dans la prison pour épier les actions, les paroles, les regards, et même la pensée des détenus. Ils n'avaient pas précisément l'aspect dur et farouche des guichetiers de la Conciergerie; c'étaient simplement d'anciens laquais qui n'étaient encore qu'à leur noviciat, et qui, néanmoins avaient conservé la morgue et l'insolence des maîtres qu'ils avaient quitté.

Malheur à ceux dont la santé subissait des altérations; la maladie les dévorait. Peu ont pu échapper, et cependant on avait ordre de transporter les malades à l'hospice de l'Evêché; mais on aimait mieux laisser périr les malheureux que de les secourir. J'ai vu un officier de cavalerie qui demandait depuis trois jours à être transféré, et qui fut trouvé mort dans son lit, sans avoir reçu la moindre visite.

On avait répandu dans le public que le Plessis ne renfermait que de grands conspirateurs, et dévoués à une mort

taîne; c'était pour la plus grande partie de vrais sans-culottes, d'intègres cultivateurs, qui ne concevaient pas même l'idée d'une conspiration. On y comptait aussi des jeunes gens qui avaient fait leurs études dans ce collège, sous le despotisme des prêtres, et qui, en sortant étaient bien loin de penser qu'ils y reviendraient encore faire un cours de patience, sous un despotisme bien plus dur. Ils se rappelaient les plaisirs de leur enfance, et le jeu de balle auquel ils s'étaient exercé autrefois, servait à tempérer l'ennui de leur captivité.

Les mesures de sûreté générale avaient été prises contre nous avec une sagacité admirable. Ici, des portes énormes, de pesans verroux; plus loin des fenêtres surchargées de barreaux bien épais et croisés en tout sens, où le jour avait peine à pénétrer.

Toute communication extérieure était interdite; les papiers publics et les nouvelles étaient consignées au guichet. Cependant on parvint à avoir connaissance du décret qui déclarait que la France reconnaissait l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme. « On va donc aussi recon-
» naitre la justice et l'humanité, se disait
» chaque prisonnier; notre sort va chan-

ger, on va nous rendre une liberté si injustement ravie. Nous pourrions célébrer avec nos frères, la fête qui se prépare; nous pourrions encore les serrer dans nos bras, et ce jour sera le plus beau de notre vie.

Erreur funeste! la fête est célébrée, et les massacres, loin de diminuer, continuent dans une progression croissante, jusqu'au jour où le supplice du tyran vint rendre encore une fois l'espérance à des captifs, qui n'avaient d'autre perspective que l'échafaud.

Avant la révolution du 10 thermidor, personne ne se couchait sans être poursuivi par la crainte de recevoir pendant la nuit son *extraît mortuaire*; c'était ainsi qu'on appelait l'acte d'accusation, d'après lequel on paraissait le lendemain au tribunal.

Si par hasard quelques individus n'étaient pas frappés du glaive de la tyrannie, le saisissement que leur procurait la nouvelle d'une liberté inattendue, l'ennui et le désespoir dont ils avaient été la proie, le mauvais air qu'ils avaient respiré, leur causaient quelquefois une maladie longue et cruelle, contre laquelle venaient souvent échouer toutes les ressources de l'art.

(*Note de l'Éditeur*). Le citoyen qui nous a communiqué cet article, n'ayant demeuré que huit jours dans cette maison, n'a pu nous donner des notes plus étendues; nous engageons les citoyens qui y auraient fait un plus long séjour, à nous faire parvenir tous les renseignements qui seraient à leur connaissance.

QUATRAIN

ECRIT SUR UNE PLANCHE,

Au Plessis, 18 fructidor.

TRISTE et pensif, rêvant à mes malheurs,
Appuyé sur ce bois qui me servait de table,
Je soulageais la douleur qui m'accable,
Quand je pouvais l'arroser de mes pleurs.

Par le citoyen DUMONTET

LAMBERTIE.

HYMNE A L'ETERNEL,

OU

PRIERE D'UN DÉTENU.

Au Plessis , premier vendémiaire.

Air : *Des Marseillais.*

ETRE infini que l'homme adore
Comme le Dieu de l'univers ;
D'un infortuné qui t'implore
Entends la voix et les concerts. (*bis*).
Que toute la terre frémissé
Devant ta sainte volonté,
Pour moi , j'espère en ta bonté ,
Même en redoutant ta justice.
Brise aujourd'hui les fers de ma capti-
vité.
Dieu bon ! (*bis*) et donne-moi la paix, la
liberté.

Le coupable chargé de chaînes,
Est toujours prêt à murmurer.
Hélas ! quoi qu'abîmé de peines,
Je ne cesse de t'adorer : (*bis*).
De ta providence sévère ,
Bénissant les sages décrets ;
Sans interroger tes secrets ,
Je sais obéir et me taire.
Brise aujourd'hui les fers de ma capti-
vité.
Dieu bon ! (*bis*) Et donne-moi la paix ,
la liberté.

Dieu protecteur de l'innocence !
Sois aussi mon consolateur.
Tu sais ; jamais la défiance
N'a trouvé place dans mon cœur. (*bis*).
Non , une sainte confiance
M'a soutenu dans mes malheurs ;
Et quand mes yeux versent des pleurs,
Mon cœur conserve l'espérance.

(198)

Brise aujourd'hui les fers de ma capti-
vité.

Dieu bon (*bis*) ! Et donne-moi la paix
la liberté.

Par le même.

Le mot de la Charade est : PAS SAGE

F I N.

